

RE P U B L I Q U E D U C A M E R O U N
PAIX - TRAVAIL - PATRIE



**PROJET DE LOI DE FINANCES
POUR L'EXERCICE 2015**

PROJET DE PERFORMANCE DES ADMINISTRATIONS

CHAPITRE 29

MINISTERE DES MINES, DE L'INDUSTRIE ET
DU DEVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE

VERSION FRANCAISE

SOMMAIRE

NOTE EXPLICATIVE	5
PREMIERE PARTIE:SYNTHESE DE LA STRATEGIE	7
1. PRESENTATION DES PRIORITES NATIONALES	9
2. PRESENTATION DU DOMAINE D'INTERVENTION DU MINISTERE	10
3. PERFORMANCES ANTERIEURES ET PERSPECTIVES	10
3.1. BILAN TECHNIQUE	11
3.2. BILAN FINANCIER	11
3.3. PERSPECTIVES	13
4. PRESENTATION DE L'OBJECTIF STRATEGIQUE	13
5. PRESENTATION DU CADRE STRATEGIQUE ET INSTITUTIONNEL DES PROGRAMMES	14
DEUXIEME PARTIE:CONTENU DES PROGRAMMES	17
6. PROGRAMME 376: VALORISATION DES RESSOURCES MINIERES ET GEOLOGIQUES	21
6.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME	23
6.2. STRATÉGIE PROGRAMME	23
6.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS	24
6.4. PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS	26
7. PROGRAMME 377: DIVERSIFICATION ET AMELIORATION DE LA COMPETITIVITE DES FILIERES INDUSTRIELLES	27
7.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME	29
7.2. STRATÉGIE PROGRAMME	29
7.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS	30
7.4. PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS	33
8. PROGRAMME 378: VALORISATION DES INVENTIONS, INNOVATIONS TECHNOLOGIQUES ET ACTIFS DE LA PROPRIETE INDUSTRIELLE	35
8.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME	37

8.2.	STRATÉGIE PROGRAMME	38
8.3.	PRÉSENTATION DES ACTIONS	38
8.4.	PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS	40
9.	PROGRAMME 379: GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS-SECTEUR MINES, INDUSTRIE ET DEVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE	43
9.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	45
9.2.	STRATÉGIE PROGRAMME	46
9.3.	PRÉSENTATION DES ACTIONS	46
9.4.	PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS	49
	ANNEXE	51
	 TABLEAU DE BUDGETISATION	 53

NOTE EXPLICATIVE

La loi N°2007/006 du 26 décembre 2007 portant régime financier de l'Etat définit un cadre rénové du système financier, budgétaire et comptable de l'État. Il introduit la gestion axée sur les résultats dans les finances publiques par l'institutionnalisation de la budgétisation par programme.

L'article 18 alinéa 3 de ce texte dispose en effet que « Dans la seconde partie, la loi de finances de l'année 1°) fixe pour le budget général, les programmes concourant à la réalisation des objectifs assortis d'indicateurs, les montants des autorisations d'engagement et des crédits de paiement ; » Cet article induit l'élaboration et la présentation des projets de performance des administrations (PPA). Et c'est ainsi que depuis la loi des finances 2013, la demande budgétaire des ministères et institutions y est exprimée et motivée par des objectifs centrés sur la recherche de la performance.

En cette troisième année d'élaboration du budget par programme par les administrations, les PPA enrichis de l'expérience des deux premières années d'exécution, et plus particulièrement de l'élaboration du premier Rapport Annuel de performance, vont dans le sens de la révision du cadre de la performance dans des programmes stabilisés. Ce qui doit permettre de boucler le premier cycle programmatique (2013-2015) avec des objectifs, des indicateurs et des cibles plus adéquats, dont le suivi aisé et l'évaluation constructive aideront à l'atteinte des objectifs de la stratégie nationale de développement DSCE.

Comme pour les années précédentes, le Projet de Performance des Administrations comprend trois principales articulations :

- La première partie est la synthèse de la stratégie. Elle met en exergue la contribution attendue des administrations par les stratégies développées par le gouvernement, notamment le DSCE, présente le domaine d'intervention, revient sur les performances antérieures et projette les perspectives. Elle s'achève par la détermination de l'objectif stratégique et la déclinaison du cadre logique ;
- La deuxième partie relative au contenu des programmes présente à tour de rôle les programmes et leurs actions, leurs objectifs, indicateurs et cibles, les stratégies de mise en œuvre et les coûts de réalisation ;
- La troisième partie comporte le tableau de budgétisation détaillé en autorisations d'engagement et crédits de paiement.

PREMIERE PARTIE
SYNTHESE DE LA STRATEGIE

■ 1. PRESENTATION DES PRIORITES NATIONALES

La loi 2007/006 du 26 décembre 2007 portant régime financier de l'Etat a mis en place un cadre rénové du système financier, budgétaire et comptable de gestion publique. Cette nouvelle constitution financière destinée à remplacer l'Ordonnance de 1962, consacre la Gestion Axée sur les Résultats (GAR) par l'institutionnalisation du budget programme.

Conscient de l'ampleur des changements amorcés, le législateur a prévu une mise en œuvre progressive de cette loi qui est entrée en vigueur dans l'intégralité de ses dispositions le 1er janvier 2013, date à laquelle a été abrogée l'Ordonnance 62/OF/4 du 07 février 1962 (article 79 de la loi du 26 décembre 2007). Dans le respect de ces dispositions, la Circulaire présidentielle sur la préparation du budget 2013 a instruit les chefs de départements ministériels de présenter au Parlement un projet de budget dans le nouveau format de budget programme. Cet processus irréversible se poursuit pour l'année 2014.

Le document qui vous est soumis constitue la réponse du Ministère des Mines, de l'Industrie et du Développement Technologique à cette exigence de la réforme. Il s'intitule "**Avant-projet de Performance des Administrations pour l'exercice 2015**". Ledit document, qui présente les objectifs de performance pour les trois prochaines années, décline pour chaque programme ouvert: les objectifs, les indicateurs, les cibles ainsi que les moyens nécessaires pour leur mise en œuvre, en cohérence avec le Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (D S C E).

Il comporte trois principales parties :

- la première partie présente la synthèse stratégique, qui fait le point sur l'ancrage des interventions de l'Administration au DSCE, ses performances antérieures en terme d'activités effectivement mises en œuvre et de moyens déployés à cet effet. Elle présente également les perspectives se rapportant à l'objectif stratégique. Ce dernier constitue le défi majeur à relever à moyen terme ainsi que le fil conducteur et le point de convergence des actions ;
- la deuxième partie traite du contenu des programmes en termes d'actions nécessaires assorties d'objectifs, d'indicateurs et des coûts de réalisation ;
- la troisième partie quant à elle, comporte une annexe présentant le tableau de budgétisation détaillé en autorisations d'engagement et en crédits de paiement.

■ 2. PRESENTATION DU DOMAINE D'INTERVENTION DU MINISTERE

Depuis l'année 2009, le Gouvernement camerounais s'est engagé dans un vaste chantier visant à promouvoir la croissance et l'emploi. Un document d'orientation de cette politique a été réalisé : le DSCE (Document de Stratégie pour la croissance et l'emploi) qui énonce des objectifs clairs de politique économique, sociale et culturelle pour le Cameroun à l'horizon 2020.

La contribution du MINIMIDT à l'atteinte des objectifs globaux du DSCE est celle d'assurer l'industrialisation à travers la transformation et la valorisation des matières premières locales et la promotion des exportations.

A cet effet, les priorités nationales consistent à :

- Valoriser les ressources minières ;
- Améliorer la compétitivité de l'industrie camerounaise ;
- Développer la créativité, valoriser et promouvoir les produits de la recherche.

Le Ministère des Mines, de l'Industrie et du Développement Technologique a été créé par le Décret présidentiel N°2012/432 du 01 Octobre 2012 portant organisation du Gouvernement. Ces textes délimitent et précisent ses compétences.

Ainsi, le MINIMIDT est chargé de l'élaboration, de la mise en œuvre et de l'évaluation de la politique industrielle et des stratégies de développement technologique dans les différents secteurs de l'économie nationale.

A ce titre, il est responsable de :

- l'élaboration et de la mise en œuvre du plan d'industrialisation, de la prospection géologique et des activités minières ;
- la valorisation des ressources naturelles et de la transformation locale des produits agricoles ;
- la normalisation en rapport avec les départements ministériels ;
- la promotion, du suivi de l'investissement privé, de la propriété intellectuelle, des activités des zones franches industrielles et de la mission d'aménagement et de gestion des zones industrielles.

Au regard de ces défis contenus dans les missions énumérées, les actions à mettre en œuvre dans les prochaines années seront orientées sur les fonctions principales suivantes :

- affaires communes de la production, du commerce et de l'emploi, dont la codification dans la nomenclature budgétaire est 9.1
- hydrocarbures, industries, mines et carrières codifié 9.7 dans la nomenclature budgétaire.

■ 3. PERFORMANCES ANTERIEURES ET PERSPECTIVES

Par rapport aux performances antérieures et aux perspectives, en attendant la mise en œuvre du budget-programme, l'évaluation sur l'exécution du budget du MINIMIDT sur les trois dernières années s'articule autour des axes suivants :

- la mise en œuvre des grands projets miniers et industriels;

- la promotion des investissements ;
- le suivi et l'évaluation des activités de normalisation et de qualité ;
- le développement technologique et la propriété industrielle.

■ 3.1. BILAN TECHNIQUE

Les réalisations majeures sont les suivantes :

- l'organisation régulière des journées technologiques nationales;
- la mise en place d'un système de facilitation pour l'obtention des titres de Propriété Intellectuelle (PI) ;
- adhésion à ce jour à la presque totalité des accords et conventions en matière de PI ;
- l'érection de deux produits locaux en indication géographique ;
- démarrage du projet d'amélioration de la production et de la compétitivité de l'huile de palme APROCOM PH;
- opérationnalisation de l'agence de promotion des investissements ;
- élaboration et validation de la stratégie ministérielle ;
- mise en place progressive des dispositions de la charte des investissements ;
- création de l'Agence Nationale de Normalisation et de la Qualité ;
- densification du registre des normes élaborées ou adaptées ;
- partenariats signés avec les organismes internationaux régissant le secteur des normes (ISO, CODEX, CEI, ORAN, ANOR-Tunisie, etc.);
- installation du CODEX ALIMENTARIUS-CAMEROUN ;
- instauration d'un système plus performant d'exigence de certificat de conformité avant la mise en circulation des produits sur le territoire ;
- lancement du projet d'exploitation du fer de MBALAM ;
- lancement du projet d'exploitation du diamant de MOBILONG;
- appui au développement des activités minières artisanales (CAPAM) ;
- délivrance d'une vingtaine de permis d'exploration;
- révision et actualisation du code minier;

L'atteinte de ces réalisations suscitées a pu se faire grâce à l'amélioration progressive du climat des affaires et la qualité de la dépense publique. Cependant une gestion par objectifs permettrait d'être plus efficace et efficient.

■ 3.2. BILAN FINANCIER

Au plan financier, la dotation budgétaire du MINMIDT pour l'année 2014 a été de **F CFA 9 378 000 000** (neuf milliards trois cent soixante dix huit millions). Les activités d'investissement du MINMIDT sont soutenues financièrement par le budget d'investissement public à hauteur de **F CFA 5 950 000 000** (cinq milliards neuf cent cinquante millions) ce montant il faut le rappeler, intègre les fonds de financement externe (FINEX) du projet PRECASEM à hauteur de **FCFA 2 000 000 000** (deux milliards).

Au titre des subventions, les dotations budgétaires suivantes ont été accordées aux structures sous tutelle et projets ci-après :

b	Structure	Subvention en F CFA
1)	Agence de la Normalisation et de la Qualité (ANOR)	385 000 000
2)	Agence de Promotion des investissements (API)	250 000 000
1)	APROCOM-PH	100 000 000
2)	Cadre d'Appui et de Promotion de l'Artisanat Minier (CAPAM)	675 000 000
3)	Chambre de Commerce, de l'Industrie, des Minier et de l'Artisanat (CCIMA)	200 000 000
4)	Projet de Renforcement des Capacités du Secteur des Mines (PRECASEM)	50 000 000
5)	Secrétariat Permanent du Processus de Kimberley (PK)	75 000 000
6)	Office National des Zones Franches Industrielles (ONZFI)	70 000 000
7)	Mission d'Aménagement et de Gestion des Zones Industrielles (MAGZI)	100 000 000
8)	TOTAL	1 905 000 000

Au cours de ce même exercice le budget de fonctionnement s'élève au montant de **FCFA de 3 428 000 000** (trois milliards quatre cent vingt et huit millions).

C'est le lieu de rappeler que par rapport à l'année précédente, l'enveloppe budgétaire allouée au MINMIDT a connu, pour l'exercice en cours une baisse de 1 463 000 000 (un milliard quatre cent soixante trois de francs) répartie ainsi qu'il suit :

- Budget de fonctionnement : 963 000 000 FCFA, soit une baisse 19.89% par rapport à l'exercice 2013 ;
- Budget d'investissement : 500 000 000 FCFA, soit une baisse de 12% par rapport à la même période.

Ainsi, peut-il être relevé que, deux mois avant l'arrêt des engagements dans ledit budget, le taux de consommation de celui-ci, oscillerait autour de 70 % pour le fonctionnement ; dans le même temps la situation du budget d'investissement se présente de la manière suivante. Sur les 41 marchés programmés, 39 sont attribués soit un pourcentage d'attribution de 95,12% ; 01 marché a été déclaré infructueux. De cette liste, 30 projets de marchés sont signés et en cours d'exécution soit 73.17%, pour le reste 04 ont été transmis au MINMAP pour visa préalable, et 05 sont en cours de signature; il faut relever qu'à ce jour 06 marchés sont déjà finalisés soit un

taux de réalisation à date de 14.63%. Il est clair que d'ici la fin des engagements le MINMIDT, aura passé tous ses marchés et que ces derniers seront exécutés avant la fin de l'exercice budgétaire ou du moins avant les délais impartis à cet effet.

Dans le cadre de l'exécution du budget, pas de difficultés majeures, mais des améliorations sont à proposer pour :

- le démarrage assez tôt de l'exécution du budget ;
- le fonctionnement régulier et ininterrompu de l'application PROBMIS ;
- l'élaboration par les ministères sectoriels (MINFI-MINEPAT) d'un calendrier budgétaire précis.

■ 3.3. PERSPECTIVES

Les perspectives du ministère à moyen terme sont les suivantes :

- la poursuite de la mise en place des grands projets miniers et industriels ;
- l'amélioration de l'information géologique minière ;
- l'augmentation des réserves d'or du Cameroun à travers l'opération GOLD (MINMIDT-MINFI)
- l'amélioration de la gouvernance dans le secteur minier ;
- la poursuite de l'implémentation du SNPPK ;
- la promotion et la vulgarisation de la Stratégie Nationale de Promotion des Investissements ;
- la finalisation des études en vue de construction d'une technopole agroindustrielle au Cameroun ;
- poursuivre l'élaboration et la validation de nouvelles normes ;
- la poursuite du processus d'amélioration du cadre et des conditions de vie des personnels du MINMIDT.

■ 4. PRESENTATION DE L'OBJECTIF STRATEGIQUE

L'objectif stratégique du MINMIDT est d'assurer l'industrialisation à travers la transformation et la valorisation des matières premières locales.

L'amélioration du taux de croissance dans le secteur industrie et services repose sur l'industrialisation à travers la transformation et la valorisation des matières premières locales, ainsi que la promotion des exportations. Cet objectif sectoriel se décline au niveau du MINMIDT en quatre objectifs opérationnels à savoir :

1. *Améliorer la contribution des ressources minières au PIB et l'information géologique et minière ;*
2. *Développer les nouvelles filières et accroître l'offre en produits manufacturés*
3. *Accroître le taux de valorisation des innovations technologiques et des produits de la recherche industrielle.*
4. *Améliorer les conditions et moyens de travail des structures en charge du développement des industries*

Les objectifs stratégiques sus évoqués sont déclinés en programmes ministériels, à savoir :

- Programme 376** : Valorisation des Ressources Minières et Géologiques;
- Programme 377**: Diversification et Amélioration de la Compétitivité des Filières Industrielles;
- Programme 378**: Valorisation des Inventions, Innovations Technologiques et Actifs de la Propriété Industrielle;
- Programme 379**: Gouvernance et Appui Institutionnel.

5. PRESENTATION DU CADRE STRATEGIQUE ET INSTITUTIONNEL DES PROGRAMMES

L'amélioration du taux de croissance dans le secteur Industrie et services repose sur l'industrialisation, à travers la transformation et la valorisation des matières premières locales, ainsi que la promotion des exportations. Cet objectif sectoriel a été décliné depuis trois (03) ans, en quatre objectifs opérationnels à savoir :

- 1) Valoriser les ressources minières et géologiques ;
- 2) Développer de nouvelles filières et accroître l'offre en produits manufacturés à travers ces filières ;
- 3) Accroître le taux de valorisation des innovations technologiques et des produits de la recherche industrielle ;
- 4) Améliorer le cadre et les conditions de travail des structures en charge du développement des industries.

Pour atteindre les objectifs sus évoqués, quatre programmes sont mis en œuvre au niveau du MINMIDT, à savoir :

- Le Programme 376 portant sur la valorisation des ressources minières et géologiques ;
- Le Programme 377 axé sur la diversification et l'amélioration de la compétitivité des filières industrielles ;
- Le Programme 378 relatif à la valorisation des inventions, innovations technologiques et actifs de la propriété industrielle ;
- Le Programme 379 concernant la gouvernance et à l'appui institutionnel.

CADRE LOGIQUE DU PROGRAMME 376

VALORISATION DES RESSOURCES MINIERES ET GEOLOGIQUES						
Actions du programme		Objectif	Indicateurs			
			Libellé	Niveau ref.	Niveau cible	Source de vérification
01	APPUI AU DEVELOPPEMENT DES ACTIVITES D'EXPLOITATION DES RESSOURCES MINERALES	Améliorer sensiblement la production des substances minérales	Quantité d'or canalisée dans les circuits formels	3	10	Rapport des travaux
02	APPUI A LA MISE EN ŒUVRE DES GRANDS PROJETS MINIERES	Faciliter le démarrage effectif des grands projets miniers	Nombre de conventions minières signées dans le cadre des projets miniers, industriels et de la petite mine	5	7	Rapport des travaux
03	AMELIORATION DE LA GOUVERNANCE DU SECTEUR MINIER	Améliorer la traçabilité dans le processus d'exploitation des substances minérales et la gestion des titres miniers Améliorer la traçabilité dans le processus d'exploitContribuer à la mise en place d'un cadre minier efficient et attractif	Taux d'accroissement annuel des recettes minières	1	3	Rapport des travaux

04	INTENSIFICATION DE LA RECHERCHE GEOLOGIQUE ET MINIERE	Accroître la découverte des potentialités géologiques et minières	Taux de couverture du territoire	40	70	Rapport des travaux
05	SECURISATION DES SITES GEOLOGIQUES ET MINIERES ET DE LA GEOLOGIE	Recenser les sites d'exploitation, sécuriser la production minière et prévenir les catastrophes géologiques	Nombre de sites miniers et géologiques sécurisés	50	200	Rapport des travaux
06	CONTROLE DES ACTIVITES MINIERES ET GEOLOGIQUES	Assurer un meilleur suivi des projets miniers et géologiques	Pourcentage des sites miniers et géologiques géo référencés et contrôlés	20	80	Rapport d'activités des structures en charge des mines et de la géologie

CADRE LOGIQUE DU PROGRAMME 377

DIVERSIFICATION ET AMELIORATION DE LA COMPETITIVITE DES FILIERES INDUSTRIELLES

Actions du programme	Objectif	Indicateurs				
		Libellé	Niveau ref.	Niveau cible	Source de vérification	
01	PROMOTION D'UN CADRE INCITATIF A LA DIVERSIFICATION INDUSTRIELLE	Rendre plus attractif le cadre de la transformation des matières premières.	Taux de croissance de l'investissement à la production industrielle	0,01	1	Rapport des travaux
02	APPUI AUX INITIATIVES DE TRANSFORMATION DES MATIERES PREMIERES AGRICOLES, MINIERES ET FORESTIERES	Augmenter le nombre des industries de transformation des matières premières	Taux de croissance des industries de transformation	5	15	Rapport d'analyses économiques et industrielles
03	RENFORCEMENT ET DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES DE SOUTIEN AUX ACTIVITES DE TRANSFORMATION	Accroître l'accès des investisseurs aux infrastructures de production industrielle	Rang en rapport avec l'indice d'accès aux infrastructures de production industrielle	125	95	Rapport des travaux, document statistique économique
04	PROTECTION ET SECURISATION DU TISSU INDUSTRIEL	Réduire les risques et prévenir les accidents et catastrophes liées aux activités industrielles	Taux d'accidents et de catastrophes dans les installations industrielles	70	20	Rapport des travaux
05	APPUI A LA COMPETITIVITE DES FILIERES INDUSTRIELLES	Améliorer la compétitivité des filières industrielles	Rang en rapport avec l'indice de compétitivité industrielle	132	112	Rapport des travaux
06	DEVELOPPEMENT DES NORMES ALIMENTAIRES ET DE LA SECURITE SANITAIRES DES ALIMENTS	Améliorer le système de sécurité sanitaire des aliments au Cameroun	Taux d'application et d'utilisation des normes codex	10	50	Rapport d'élaboration des normes, et protocoles
07	SUIVI ET CONTROLE DES ACTIVITES DU SECTEUR INDUSTRIEL, DES NORMES ET DE QUALITE	Améliorer le rendement des personnels	Niveau de réalisation annuel du plan d'action	40	80	Rapport d'activités

CADRE LOGIQUE DU PROGRAMME 378

VALORISATION DES INVENTIONS, INNOVATIONS TECHNOLOGIQUES ET ACTIFS DE LA PROPRIETE INDUSTRIELLE

Actions du programme	Objectif	Indicateurs				
		Libellé	Niveau ref.	Niveau cible	Source de vérification	
01	ELABORATION ET MISE EN ŒUVRE D'UN CADRE STRATEGIQUE ET JURIDIQUE	Disposer d'un cadre d'exercice des activités de créativité et d'innovation technologique	Nombre de textes stratégiques et légaux proposés	4	8	Document stratégiques élaborés
02	PROMOTION DES TECHNOLOGIES ET APPUI AU PROTOTYPAGE	Intensifier la promotion et la valorisation des technologies	Nombre de technologies valorisées	4	10	Rapport des travaux
03	PROTECTION ET PROMOTION DES ACTIFS DE LA PROPRIETE INDUSTRIELLE	Accroître le nombre d'actifs de la propriété industrielle protégés	Nombre d'actifs de la propriété industrielle protégés	350	6 000	Rapport des travaux
04	APPUI A LA MISE EN PLACE DES PARCS TECHNOLOGIQUES DE REFERENCE (TECHNOPOLES)	Poursuivre la mise en place des technopoles (phase 2,3)	Nombre de technopoles mis en place	1	3	Rapport d'études réalisées

06	MISE EN ŒUVRE DES ACTIVITES DE DEVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE ET DE LA PI	Assurer la bonne mise en œuvre des activités de développement technologique et de la PI	Taux de mise en œuvre du plan d'action	89	100	Rapport d'activités
----	--	---	--	----	-----	---------------------

CADRE LOGIQUE DU PROGRAMME 379

GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS-SECTEUR MINES, INDUSTRIE ET DEVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE

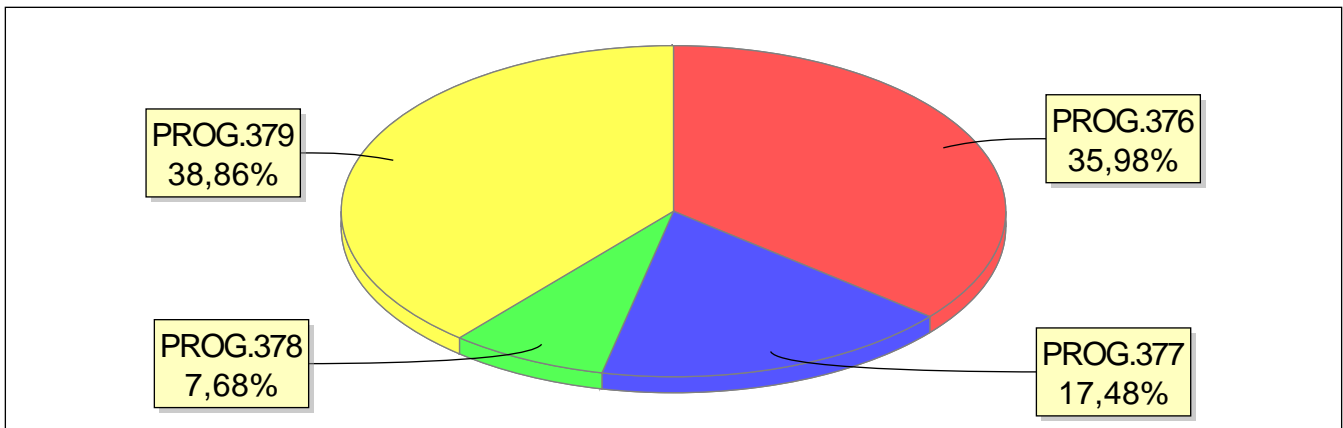
Actions du programme	Objectif	Indicateurs			
		Libellé	Niveau ref.	Niveau cible	Source de vérification
01 COORDINATION ET SUIVI DES ACTIVITES DES SERVICE DU MINMIDT	Mettre à disposition des moyens d'accompagnement favorables à la mise en œuvre et au suivi des activités des structures des organes centraux, déconcentrés et sous tutelle du MINMIDT	Taux de réalisation des activités inscrites sur la feuille de route ministérielle	70	100	Rapport d'activités
02 Etudes stratégiques et planification au MINMIDT	Promouvoir la planification et meilleure mise en œuvre de la stratégie ministérielle	Nombres d'outils de la planification et de mise en œuvre de la stratégie disponibles	0	3	Documents de planification
03 Gestion financière et budgétaire au MINMIDT	Promouvoir la planification et la culture de l'évaluation	Nombre d'outils de la chaîne PPBS disponibles	0	6	Document et outils de la chaîne PPBS
04 Développement du système d'information statistique au MINMIDT	Améliorer le dispositif statistique du MINMIDT	Banque de données disponible	0	1	Rapport des travaux
05 Amélioration du cadre de travail au MINMIDT	Améliorer le cadre de travail.	volume des investissement en construction, rehabilitation et equipement	10	30	BL et Factures
06 DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES	Améliorer le rendement du personnel	Taux de personnel forme	50	90	Rapport des formations
07 Développement des TIC au MINMIDT	Améliorer la performance du MINMIDT, par l'utilisation des TIC.	Taux d'accessibilité aux TIC	20	80	Rapport des travaux
08 CONTRÔLE ET AUDIT INTERNE AU MINMIDT	Assurer une gestion efficiente des ressources	Niveau d'atteinte des objectifs des résultats	20	60	Rapport des travaux
09 CONSEIL JURIDIQUE AU MINMIDT	Assurer une meilleure lisibilité du cadre d'intervention du MINMIDT	Répertoire de textes législatifs et réglementaires bilingues	0	1	Repertoire de textes
10 COMMUNICATION ET RELATION PUBLIQUE AU MINMIDT	Améliorer la coopération dans les secteurs industriels	Pourcentage des projets ayant un financement extérieur	0	10	Rapport des financements
11 GESTION DES RESSOURCES DOCUMENTAIRES AU MINMIDT	Améliorer la qualité de la gestion documentaire au MINMIDT	Système informatique d'archivage disponible au MINMIDT	0	1	Système informatique d'archivage disponible au MINMIDT

DEUXIEME PARTIE
CONTENU DES PROGRAMMES

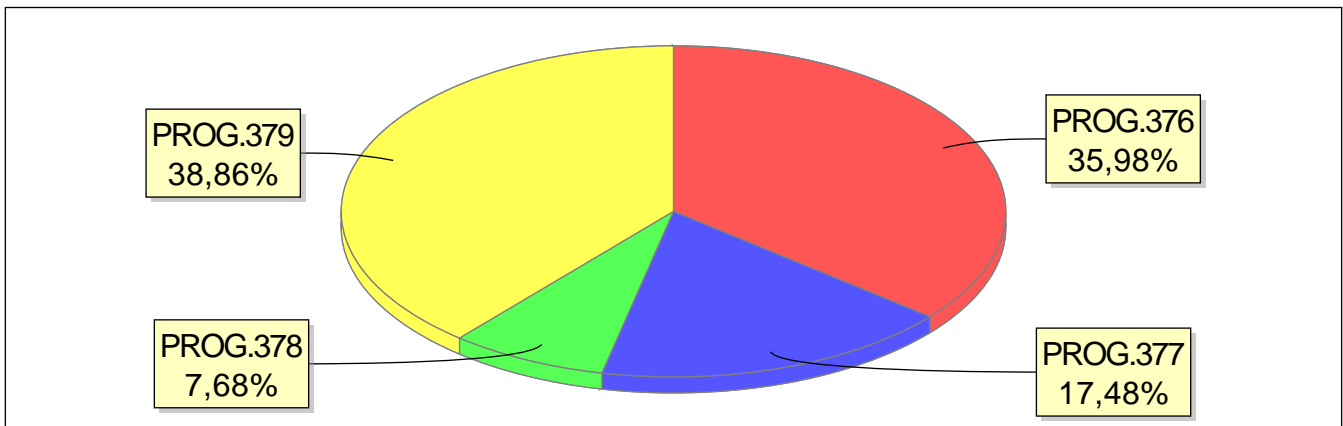
REPARTITION DES CREDITS DU CHAPITRE

NUMÉRO ET INTITULÉ DU PROGRAMME		DEPENSES COURANTES		DEPENSES EN CAPITAL		TOTAL	
		AE	CP	AE	CP	AE	CP
376	VALORISATION DES RESSOURCES MINIERES ET GEOLOGIQUES	464 768 000	464 768 000	3 065 000 000	3 065 000 000	3 529 768 000	3 529 768 000
377	DIVERSIFICATION ET AMELIORATION DE LA COMPETITIVITE DES FILIERES INDUSTRIELLES	446 038 000	446 038 000	1 268 700 000	1 268 700 000	1 714 738 000	1 714 738 000
378	VALORISATION DES INVENTIONS, INNOVATIONS TECHNOLOGIQUES ET ACTIFS DE LA PROPRIETE INDUSTRIELLE	213 870 000	213 870 000	540 000 000	540 000 000	753 870 000	753 870 000
379	GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS-SECTEUR MINES, INDUSTRIE ET DEVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE	3 086 324 000	3 086 324 000	726 300 000	726 300 000	3 812 624 000	3 812 624 000
TOTAL		4 211 000 000	4 211 000 000	5 600 000 000	5 600 000 000	9 811 000 000	9 811 000 000

AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT



CREDITS DE PAIEMENT



6. PROGRAMME 376

VALORISATION DES RESSOURCES MINIERES
ET GEOLOGIQUES

RESPONSABLE DU PROGRAMME

JEAN KISITO MVOGO
Directeur des Mines

6.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Ce programme est une matérialisation de l'option stratégique prise aujourd'hui dans la valorisation des ressources minières et géologiques. Il traduit la volonté de l'Etat de mettre en exploitation les grands gisements miniers découverts dans le pays.

Le programme de valorisation des ressources minières et géologiques comporte quatre actions opérationnelles. Il s'agit notamment :

- valorisation de la recherche géologique et minière;
- promotion de l'exploitation des ressources minières et géologiques;
- appui au développement des activités minières;
- sécurisation des sites miniers et géologiques.

OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

OBJECTIF 1 Accroître la contribution des ressources géologiques et minières hors pétrole au PIB

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Part du secteur minier hors pétrole au PIB	%	2013	0,01	2018	3

RECAPITULATION DES ACTIONS

- ACTION 01:** APPUI AU DEVELOPPEMENT DES ACTIVITES D'EXPLOITATION DES RESSOURCES MINERALES
- ACTION 02:** APPUI A LA MISE EN ŒUVRE DES GRANDS PROJETS MINIERES
- ACTION 03:** AMELIORATION DE LA GOUVERNANCE DU SECTEUR MINIER
- ACTION 04:** INTENSIFICATION DE LA RECHERCHE GEOLOGIQUE ET MINIERE
- ACTION 05:** SECURISATION DES SITES GEOLOGIQUES ET MINIERES MINES ET DE LA GEOLOGIE
- ACTION 06:** CONTROLE DES ACTIVITES MINIERES ET GEOLOGIQUES

6.2. STRATÉGIE PROGRAMME

Le secteur minier hors pétrole pourrait augmenter sa contribution au PIB pour améliorer la participation de ce secteur à la richesse nationale. A titre d'exemple, le projet « Fer de Mbalam » va générer plus de 50 000 milliards F CFA en 25 ans, avec un Taux de Rentabilité Interne de 27,4 %.

Il est logique que l'Etat investisse plus dans ledit secteur, qui peut efficacement participer à la lutte contre la pauvreté et à la relance économique.

Pour une meilleure opérationnalisation du programme ce dernier a été décliné en six (06) actions suivantes :

- appui au développement des activités d'exploitation des ressources minérales ;
- appui à la mise en uvre des grands projets ;
- amélioration de la gouvernance du secteur minier ;

- intensification de la recherche géologique et minière ;
- sécurisation des sites géologiques et miniers ;
- contrôle des activités minières et géologiques.

La déclinaison de ces actions en plusieurs activités, puis en un grand nombre de tâches, a abouti, de manière mathématique, aux chiffrages desdites tâches dont l'agrégation constitue le budget du programme 376 intitulé « Valorisation des ressources minières et géologiques. »

In fine, l'augmentation envisagée du budget alloué au MINMIDT est pertinente, à l'effet d'assurer de manière performante, le suivi, l'encadrement et les contrôles des activités minières en général. Avec la mise en exploitation prochaine des grands projets minier (fer de mbalam, bauxite de Minim-martap) pour ne citer que ceux là, il nous semble fort opportun que le MINMIDT se dote des moyens appropriés, pour faire face à de tels enjeux qui contribueront à l'émergence de notre pays.

6.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS

ACTION 01

APPUI AU DEVELOPPEMENT DES ACTIVITES D'EXPLOITATION DES RESSOURCES MINERALES

Malgré un fort potentiel en ressources minérales dans le pays, très peu de minerais sont en phase d'exploitation. Il est donc question de mettre en exploitation les grands gisements découverts, en l'occurrence, le fer, le cobalt, le nickel, la bauxite, le diamant ainsi que l'or. Les activités conséquentes sont celles de la promotion auprès des opérateurs économiques, le suivi des conventions, ainsi que la mise en place des mesures incitatives.

OBJECTIF 1. Améliorer sensiblement la production des substances minérales

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Quantité d'or canalisée dans les circuits formels	nb	2013	3	2016	10

ACTION 02

APPUI A LA MISE EN ŒUVRE DES GRANDS PROJETS MINIERES

Malgré un fort potentiel en ressources minérales dans le pays, très peu de minerais sont en phase d'exploitation. Il est donc question de mettre en exploitation les grands gisements découverts, en l'occurrence, le fer, le cobalt, le nickel, la bauxite, le diamant ainsi que l'or. Les activités conséquentes sont celles de la promotion auprès des opérateurs économiques, le suivi des conventions, ainsi que la mise en place des mesures incitatives.

OBJECTIF 1. Faciliter le démarrage effectif des grands projets miniers

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Nombre de conventions minières signées dans le cadre des projets miniers, industriels et de la petite mine	nb	2013	5	2016	7

ACTION 03**AMELIORATION DE LA GOUVERNANCE DU SECTEUR MINIER**

Cette action est en cours depuis près de trois ans. Il s'agit, à travers le développement des activités d'encadrement des artisans miniers, de canaliser le plus de minerais vers les circuits formels. Par ailleurs, une mécanisation plus poussée de la petite mine permettra d'atteindre un niveau acceptable de professionnalisation de cette activité.

OBJECTIF 1. Améliorer la traçabilité dans le processus d'exploitation des substances minérales et la gestion des titres miniers Améliorer la traçabilité dans le processus d'exploitContribuer à la mise en place d'un cadre minier efficient et attractif

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Taux d'accroissement annuel des recettes minières	nb	2014	1	2019	3

ACTION 04**INTENSIFICATION DE LA RECHERCHE GEOLOGIQUE ET MINIERE**

Le territoire camerounais n'est couvert aujourd'hui qu'à 40% en termes de prospection géologique et minière. Cette action vise non seulement à poursuivre les activités de recherche, mais aussi à l'actualisation et la mise à disposition des opérateurs économiques, des informations existantes.

OBJECTIF 1. Accroître la découverte des potentialités géologiques et minières

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Taux de couverture du territoire	%	2014	40	2019	70

ACTION 05**SECURISATION DES SITES GEOLOGIQUES ET MINIERES MINES ET DE LA GEOLOGIE**

La surveillance des sites miniers et géologiques a pour finalité la prévention des grandes catastrophes naturelles. Les activités à mettre en uvre dans un premier temps consistent à la réalisation des études sur les zones à risques, puis de proposer des mesures visant à protéger les populations. Cette action devra se faire de manière concertée avec toutes les parties prenantes, notamment le ministère en charge de l'administration du territoire, le ministère en charge des questions environnementales et la protection de la nature.

OBJECTIF 1. Recenser les sites d'exploitation, sécuriser la production minière et prévenir les catastrophes géologiques

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Nombre de sites miniers et géologiques sécurisés	nb	2014	50	2019	200

ACTION 06**CONTROLE DES ACTIVITES MINIERES ET GEOLOGIQUES**

Le contrôle de l'activité minière et géologique a pour finalité la garantir le respect de la réglementation dans la mise en uvre des projets miniers, et la sécurisation des produits de l'exploitation en vue d'accroître les recettes et le ressources de l'Etat.

OBJECTIF 1. Assurer un meilleur suivi des projets miniers et géologiques

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Pourcentage des sites miniers et géologiques géo référencés et contrôlés	%	2014	20	2019	80

6.4. PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS

NUMÉRO ET INTITULÉ DE L'ACTION		DEPENSES COURANTES		DEPENSES EN CAPITAL		TOTAL	
		AE	CP	AE	CP	AE	CP
01	APPUI AU DEVELOPPEMENT DES ACTIVITES D'EXPLOITATION DES RESSOURCES MINERALES	20 000 000	20 000 000	565 000 000	565 000 000	585 000 000	585 000 000
02	APPUI A LA MISE EN ŒUVRE DES GRANDS PROJETS MINIERES	10 000 000	10 000 000	0	0	10 000 000	10 000 000
03	AMELIORATION DE LA GOUVERNANCE DU SECTEUR MINIER	10 000 000	10 000 000	2 353 000 000	2 353 000 000	2 363 000 000	2 363 000 000
04	INTENSIFICATION DE LA RECHERCHE GEOLOGIQUE ET MINIERE	46 000 000	46 000 000	50 000 000	50 000 000	96 000 000	96 000 000
05	SECURISATION DES SITES GEOLOGIQUES ET MINIERES ET DE LA GEOLOGIE	77 000 000	77 000 000	97 000 000	97 000 000	174 000 000	174 000 000
06	CONTROLE DES ACTIVITES MINIERES ET GEOLOGIQUES	301 768 000	301 768 000	0	0	301 768 000	301 768 000
TOTAL		464 768 000	464 768 000	3 065 000 000	3 065 000 000	3 529 768 000	3 529 768 000

7. PROGRAMME 377

DIVERSIFICATION ET AMELIORATION DE LA
COMPETITIVITE DES FILIERES INDUSTRIELLES

RESPONSABLE DU PROGRAMME

Mr MINDJOS MOMENY Martin
Directeur de l'Industrie

7.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

La volonté du Gouvernement camerounais de devenir un pays émergent, à l'horizon 2035, intègre un certain nombre d'objectifs dominants, dont celui d'un Nouveau Pays Industrialisé (NPI) qui se caractérise principalement par La principale une industrialisation rapide, à travers une évolution accélérée du secteur manufacturier et une forte compétitivité de ses filières de production.

OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

OBJECTIF 1 Transformer les matières premières agricoles, minières et forestières à travers le développement des filières industrielles

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Indice de production industrielle des principales filières de transformation	%	2013	7	2018	17

RECAPITULATION DES ACTIONS

- ACTION 01:** PROMOTION D'UN CADRE INCITATIF A LA DIVERSIFICATION INDUSTRIELLE
- ACTION 02:** APPUI AUX INITIATIVES DE TRANSFORMATION DES MATIERES PREMIERES AGRICOLES, MINIERES ET FORESTIERES
- ACTION 03:** RENFORCEMENT ET DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES DE SOUTIEN AUX ACTIVITES DE TRANSFORMATION
- ACTION 04:** PROTECTION ET SECURISATION DU TISSU INDUSTRIEL
- ACTION 05:** APPUI A LA COMPETITIVITE DES FILIERES INDUSTRIELLES
- ACTION 06:** DEVELOPPEMENT DES NORMES ALIMENTAIRES ET DE LA SECURITE SANITAIRES DES ALIMENTS
- ACTION 07:** SUIVI ET CONTROLE DES ACTIVITES DU SECTEUR INDUSTRIEL, DES NORMES ET DE QUALITE

7.2. STRATÉGIE PROGRAMME

Au Cameroun actuellement, l'industrie ne se limite qu'à quelques activités élémentaires : transformation des produits primaires, opérations de finissage, petite transformation. En outre, les plus grandes unités se présentent généralement comme de petites enclaves technologiques, n'ayant pratiquement aucun rapport d'échanges avec leurs voisines. La part de la production manufacturière dans le Produit Intérieur Brut (PIB), soit 11% reste encore faible et très loin des 23 à 24 % requis pour atteindre le stade de NPI. Par ailleurs, la structure des échanges extérieurs est dominée par les produits primaires.

Les faibles capacités de production et la vétusté des installations énergétiques actuelles freinent le développement des industries nationales, en même temps qu'elles ne constituent pas une incitation à investir dans un pays dont le potentiel hydroélectrique et gazier autorise pourtant de grands espoirs. Il faut dire que cette tendance devra considérablement être inversée avec la mise en fonction des barrages de Lom Pangar, Memve'ele, Mekin et autres.

Ainsi, le défi d'accroître le poids du secteur de la transformation dans la formation du PIB, reste majeur pour notre pays. Le secteur secondaire, levier consacré à l'industrie et porteur de croissance, est quasiment inexistant.

En conséquence, pour inverser la tendance actuelle, l'industrie camerounaise doit présenter les caractéristiques suivantes :

- (i) des performances améliorées basées sur une plus grande maîtrise des pratiques technologiques ;
- (ii) des activités diversifiées formant désormais un intense réseau d'échanges intérieurs ;
- (iii) une grande compétitivité liée à une intensité différenciée des secteurs, en fonction de la compétitivité comparative vis-à-vis de l'extérieur, à travers la mise en place d'un véritable dispositif de normalisation et de promotion de la qualité ;

Sur le moyen terme, le MINMIDT entend, à travers le « Programme de diversification et Amélioration de la Compétitivité des filières industrielles », mettre l'accent sur :

- (i) la mise à niveau des entreprises ;
- (ii) le développement des filières à fort potentiel de croissance et de création d'emplois ;
- (iii) l'amélioration du climat des affaires ;
- (iv) le développement de la normalisation et de la qualité ;
- (v) le suivi de la mise en œuvre des grands projets industriels.

7.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS

ACTION 01

PROMOTION D'UN CADRE INCITATIF A LA DIVERSIFICATION INDUSTRIELLE

Un cadre incitatif à la diversification industrielle définira des stratégies et des options politiques pour le Cameroun en vue de promouvoir le développement industriel de celle-ci dans le nouvel environnement mondial. Les mesures gouvernementales qui visent à renforcer la compétitivité et les capacités des entreprises nationales et à promouvoir le changement structurel seront renforcées. En l'absence d'un cadre incitatif à la diversification industrielle, l'industrialisation ne peut s'engager dans un véritable changement structurel ; la transition d'une économie basée sur des activités à faible productivité vers une économie basée sur des activités à forte productivité est, selon les économistes, nécessaire pour assurer une croissance forte et durable ainsi qu'une réduction significative de la pauvreté. Un tel développement manufacturier ne peut se produire sans une intervention délibérée des pouvoirs publics, notamment en raison de l'existence de défaillances tant sur les marchés qu'en matière de coordination.

OBJECTIF 1. Rendre plus attractif le cadre de la transformation des matières premières.

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1 Taux de croissance de l'investissement a la production industrielle	%	2013	0,01	2019	1

ACTION 02**APPUI AUX INITIATIVES DE TRANSFORMATION DES MATIERES PREMIERES
AGRICOLEES, MINIERES ET FORESTIERES**

La valorisation des ressources naturelles et agricoles renforcera la capacité des institutions publiques, communautaires et privées en matière de gestion des ressources naturelles à travers la mise en place des cadres de concertation et des mécanismes de règlement de conflits, l'orientation, la formation et l'équipement des institutions publiques et communautaires impliquées dans la gestion des ressources naturelles. La valorisation des ressources naturelles et agricoles augmentera la productivité des ressources naturelles ainsi que sa transformation au Cameroun sur une base durable.

OBJECTIF 1. Augmenter le nombre des industries de transformation des matières premières

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Taux de croissance des industries de transformation	%	2014	5	2019	15

ACTION 03**RENFORCEMENT ET DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES DE SOUTIEN AUX
ACTIVITES DE TRANSFORMATION**

En matière d'infrastructures de soutien à la croissance et investissement notamment dans les domaines des structures industrielles, d'énergie, le Cameroun connaît un déficit. L'insuffisance quantitative et qualitative d'infrastructures de soutien, notamment les zones aménagées, entrave la croissance de l'investisseur. L'Aménagement des zones économiques rendra le Cameroun un pays attractif à l'investisseur. Cet objectif constitue un enjeu essentiel pour promouvoir les échanges, réduire les coûts de production, renforcer la compétitivité de l'économie Camerounaise.

OBJECTIF 1. Accroître l'accès des investisseurs aux infrastructures de production industrielle

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Rang en rapport avec l'indice d'accès aux infrastructures de production industrielle	-	2014	125	2019	95

ACTION 04**PROTECTION ET SECURISATION DU TISSU INDUSTRIEL**

La protection et la sécurisation du tissu industriel constituent une mission dévolue au MINIMIDT. Elle est mise en œuvre à travers des contrôles techniques et administratifs réalisés par les agents du ministère dans les établissements classés. Cette action est génératrice de revenus pour l'Etat. En effet, ces inspections donnent lieu à des recettes parafiscales pouvant atteindre plus de deux milliards de francs si les ressources nécessaires sont mobilisées. L'actualisation de la nomenclature des établissements

classés ainsi que l'acquisition des équipements techniques de poinçonnage font partie de cette action.

OBJECTIF 1. Réduire les risques et prévenir les accidents et catastrophes liées aux activités industrielles

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Taux d'accidents et de catastrophes dans les installations industrielles	%	2014	70	2019	20

ACTION 05

APPUI A LA COMPETITIVITE DES FILIERES INDUSTRIELLES

En matière d'infrastructure de qualité d'énergie le Cameroun n'en dispose qu'en nombre limité. L'insuffisance quantitative et qualitative d'infrastructure de qualité entrave à la croissance du pays. L'appui à la compétitivité des filières industrielles fera du Cameroun un pays attractif à l'investissement. Cette objectif constitue un enjeu essentiel pour promouvoir les échanges, attirer les investisseurs, renforcer la compétitivité de l'économie Camerounais ainsi que améliorer la qualité des produits Camerounais.

OBJECTIF 1. Améliorer la compétitivité des filières industrielles

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Rang en rapport avec l'indice de compétitivité industrielle	-	2014	132	2019	112

ACTION 06

DEVELOPPEMENT DES NORMES ALIMENTAIRES ET DE LA SECURITE SANITAIRES DES ALIMENTS

OBJECTIF 1. Améliorer le système de sécurité sanitaire des aliments au Cameroun

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Taux d'application et d'utilisation des normes codex	%	2014	10	2019	50

ACTION 07**SUIVI ET CONTROLE DES ACTIVITES DU SECTEUR INDUSTRIEL, DES NORMES ET DE QUALITE**

Cette action vise à améliorer le rendement du personnel en charge des activités des mines afin d'atteindre l'objectif du programme

OBJECTIF 1. Améliorer le rendement des personnels

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1 Niveau de réalisation annuel du plan d'action	%	2013	40	2015	80

7.4. PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS

NUMÉRO ET INTITULÉ DE L'ACTION	DEPENSES COURANTES		DEPENSES EN CAPITAL		TOTAL	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP
01 PROMOTION D'UN CADRE INCITATIF A LA DIVERSIFICATION INDUSTRIELLE	30 000 000	30 000 000	265 700 000	265 700 000	295 700 000	295 700 000
02 APPUI AUX INITIATIVES DE TRANSFORMATION DES MATIERES PREMIERES AGRICOLES, MINIERES ET FORESTIERES	30 000 000	30 000 000	125 000 000	125 000 000	155 000 000	155 000 000
03 RENFORCEMENT ET DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES DE SOUTIEN AUX ACTIVITES DE TRANSFORMATION	0	0	260 000 000	260 000 000	260 000 000	260 000 000
04 PROTECTION ET SECURISATION DU TISSU INDUSTRIEL	75 000 000	75 000 000	0	0	75 000 000	75 000 000
05 APPUI A LA COMPETITIVITE DES FILIERES INDUSTRIELLES	52 000 000	52 000 000	585 000 000	585 000 000	637 000 000	637 000 000
06 DEVELOPPEMENT DES NORMES ALIMENTAIRES ET DE LA SECURITE SANITAIRES DES ALIMENTS	24 000 000	24 000 000	33 000 000	33 000 000	57 000 000	57 000 000
07 SUIVI ET CONTROLE DES ACTIVITES DU SECTEUR INDUSTRIEL, DES NORMES ET DE QUALITE	235 038 000	235 038 000	0	0	235 038 000	235 038 000
TOTAL	446 038 000	446 038 000	1 268 700 000	1 268 700 000	1 714 738 000	1 714 738 000

8. PROGRAMME 378

VALORISATION DES INVENTIONS,
INNOVATIONS TECHNOLOGIQUES ET ACTIFS
DE LA PROPRIETE INDUSTRIELLE

RESPONSABLE DU PROGRAMME

Madame NNOKO née KOUBITOBO BATISSECK Magui
Directeur du Développement Technologique et de la Propriété Industrielle
Angele

8.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Dans la déclaration de sa politique du développement technologique, le Gouvernement ambitionne de relever le défi du développement de la créativité, de la valorisation et la promotion des innovations technologiques et des produits de la recherche, qui constituent des fondements pour une industrialisation réelle.

La promotion et la valorisation des innovations technologiques connaîtront une plus grande visibilité avec la finalisation et la validation prochaine de la stratégie nationale de développement technologique. En matière de protection et de propriété intellectuelle, malgré l'appartenance du Cameroun à la plupart des organisations internationales de PI, l'insuffisance des ressources humaines et matérielles qualifiées justifie le manque d'efficacité de ces activités.

En ce qui concerne l'innovation technologique, les entreprises industrielles (agroalimentaires et manufacturières) utilisent très peu les résultats de la recherche aussi bien locale qu'internationale (13 % a peine utilisés). Cette proportion atteint seulement 2,2 % d'entreprises ayant acquis des services de recherche et développement. A titre indicatif, l'agriculture est le secteur où les résultats des centres de recherche sont les plus utilisés du fait d'une politique de vulgarisation poussée.

Pour le MINMIDT et particulièrement, la DDTPI, l'ancrage de ses actions dans le domaine prend référence dans le DSCE, en son paragraphe 227, relatif à la promotion des innovations technologiques qui stipule que : « le Gouvernement entend se doter d'une stratégie de développement technologique et de propriété intellectuelle, axée sur (i) la création d'un cadre institutionnel et réglementaire et une adéquation entre le développement technologique et la formation professionnelle (ii), la mise en uvre des structures d'appui au développement technologique (iii), la sécurisation et le renforcement de la protection des droits de protection industrielle, et (iv) la promotion de technologies propres dans le secteur industriel ».

Le programme de valorisation des inventions, innovations technologiques et actifs de la propriété industrielle, vise à orienter l'outil de production camerounais vers des technologies innovantes et de productions plus compétitives.

Pour mettre en uvre le programme susmentionné, le MINMIDT entend déployer au cours de la période 2015 - 2017, cinq (05) actions énoncées ci-dessous :

- 1.l'élaboration et mise en uvre d'un cadre stratégique et juridique ;
- 2.la promotion des technologies et appui au prototypage ;
- 3.la protection et la promotion des actifs de la propriété industrielle ;
- 4.l'appui à la mise en place des parcs technologiques de référence (technopoles) ;
- 5.la mise en uvre des activités de développement technologique et de la P.I.

OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

OBJECTIF 1 Accroître le nombre d'actifs de la propriété industrielle valorisés

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1 Nombre d'actifs valorisés	nb	2014	4	2018	8

■ RECAPITULATION DES ACTIONS

- ACTION 01:** ELABORATION ET MISE EN ŒUVRE D'UN CADRE STRATEGIQUE ET JURIDIQUE
- ACTION 02:** PROMOTION DES TECHNOLOGIES ET APPUI AU PROTOTYPAGE
- ACTION 03:** PROTECTION ET PROMOTION DES ACTIFS DE LA PROPRIETE INDUSTRIELLE
- ACTION 04:** APPUI A LA MISE EN PLACE DES PARCS TECHNOLOGIQUES DE REFERENCE (TECHNOPOLES)
- ACTION 06:** MISE EN ŒUVRE DES ACTIVITES DE DEVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE ET DE LA PI

■ 8.2. STRATÉGIE PROGRAMME

Malgré des avancées importantes dans certains secteurs, les autorités camerounaises sont conscientes que la mise en place des stratégies sectorielles dans la plupart des secteurs n'a pas résolu de manière substantielle, les nombreux problèmes auxquels est confronté le secteur productif créateur de la valeur ajoutée.

Pour remédier à la situation sus évoquée, le Cameroun doit tirer profit de la mondialisation des marchés et s'arrimer aux mutations technologiques, afin de moderniser l'outil de production par la mise en place d'entreprises aux technologies performantes, respectueuses de l'environnement, créatrices d'emplois, des biens et services à forte valeur ajoutée.

Cette dynamique devra s'appuyer sur un système de développement technologique puissant, qui

- identifie les besoins technologiques locaux à la lumière des exigences internationales;
- favorise le transfert de technologies et permet la maîtrise de l'information technologique, afin de générer un secteur entrepreneurial compétitif ;
- crée des pôles d'excellence technologiques, qui permettent de développer de façon efficiente, des entreprises innovantes, dont les produits sont compétitifs ;
- met en place d'un cadre juridique et institutionnel pertinent de protection, promotion et valorisation des actifs de propriété industrielle individuels ou communautaires créateurs de richesses ;
- fait de la propriété industrielle un véritable moteur de développement économique ;
- s'appui sur la formation, la sensibilisation et la mise en réseau des utilisateurs des actifs de propriété industrielle, tels que les universités, les industries, les instituts de recherche-développement, les petites et moyennes entreprises, les chambres consulaires de commerce, d'industrie et d'agriculture, les administrations concernées par la propriété intellectuelle.

■ 8.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS

ACTION 01**ELABORATION ET MISE EN ŒUVRE D'UN CADRE STRATEGIQUE ET JURIDIQUE**

Cette action vise à définir un cadre légal et réglementaire en vue d'encadrer les activités relatives au développement technologique et à la propriété industrielle. L'objectif étant d'une part de permettre au Cameroun de s'arrimer aux évolutions technologiques actuelles, et d'autre part d'utiliser la propriété industrielle comme outil de développement économique.

OBJECTIF 1. Disposer d'un cadre d'exercice des activités de créativité et d'innovation technologique

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Nombre de textes stratégiques et légaux proposés	nb	2014	4	2019	8

ACTION 02**PROMOTION DES TECHNOLOGIES ET APPUI AU PROTOTYPAGE**

Cette action vise à présenter et promouvoir le savoir faire, des chercheurs isolés, des centres de recherche et technologiques, des universités, des industries et des PME en matière de technologies innovantes. En outre, elle ambitionne de produire des prototypes des innovations technologiques ou des technologies utiles identifiées, afin de permettre leur production industrielle.

OBJECTIF 1. Intensifier la promotion et la valorisation des technologies

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Nombre de technologies valorisées	nb	2014	4	2019	10

ACTION 03**PROTECTION ET PROMOTION DES ACTIFS DE LA PROPRIETE INDUSTRIELLE**

Cette action vise à assurer l'accroissement du nombre d'actifs de propriété industrielle protégé et à développer des mécanismes de protection des droits communautaires à forte valeur économique, tels que les indications géographiques et les marques collectives.

OBJECTIF 1. Accroître le nombre d'actifs de la propriété industrielle protégés

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Nombre d'actifs de la propriété industrielle protégés	nb	2014	350	2019	6 000

ACTION 04**APPUI A LA MISE EN PLACE DES PARCS TECHNOLOGIQUES DE REFERENCE
(TECHNOPOLES)**

Cette action vise à mettre en place des parcs technologiques de référence, dans les domaines prioritaires, afin de développer de façon efficiente, des entreprises innovantes, dont les produits seront compétitifs tant sur le plan technologique, qualitatif que commercial. Il s'agit de mettre en collaboration directe, généralement sur un même site les différents acteurs des activités économiques, dont les entreprises, les centres de recherche et université, les interfaces commerciales. Ce projet pourra se faire avec l'appui des partenaires techniques dont les résultats des études sollicitées dans le présent programme représenteront des outils de négociation importants.

OBJECTIF 1. Poursuivre la mise en place des technopoles (phase 2,3)

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1 Nombre de technopoles mis en place	nb	2014	1	2016	3

ACTION 06**MISE EN ŒUVRE DES ACTIVITES DE DEVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE ET DE LA PI**

Cette action consiste à soutenir la mise en uvre des activités de la Direction du Développement Technologique et la Propriété Industrielle. Il est également question d'améliorer le fonctionnement et la performance des services de la DDTPI.

OBJECTIF 1. Assurer la bonne mise en œuvre des activités de développement technologique et de la PI

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1 Taux de mise en œuvre du plan d'action	%	2014	89	2019	100

8.4. PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS

NUMÉRO ET INTITULÉ DE L'ACTION	DEPENSES COURANTES		DEPENSES EN CAPITAL		TOTAL	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP
01 ELABORATION ET MISE EN ŒUVRE D'UN CADRE STRATEGIQUE ET JURIDIQUE	37 500 000	37 500 000	20 000 000	20 000 000	57 500 000	57 500 000
02 PROMOTION DES TECHNOLOGIES ET APPUI AU PROTOTYPAGE	68 000 000	68 000 000	105 000 000	105 000 000	173 000 000	173 000 000
03 PROTECTION ET PROMOTION DES ACTIFS DE LA PROPRIETE INDUSTRIELLE	34 500 000	34 500 000	30 000 000	30 000 000	64 500 000	64 500 000
04 APPUI A LA MISE EN PLACE DES PARCS TECHNOLOGIQUES DE REFERENCE (TECHNOPOLES)	11 500 000	11 500 000	385 000 000	385 000 000	396 500 000	396 500 000

PROGRAMME 378 - VALORISATION DES INVENTIONS, INNOVATIONS TECHNOLOGIQUES ET ACTIFS DE LA...
PROJET DE PERFORMANCE DES ADMINISTRATIONS

06	MISE EN ŒUVRE DES ACTIVITES DE DEVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE ET DE LA PI	62 370 000	62 370 000	0	0	62 370 000	62 370 000
TOTAL		213 870 000	213 870 000	540 000 000	540 000 000	753 870 000	753 870 000

9. PROGRAMME 379

GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL
DANS LE SOUS-SECTEUR MINES, INDUSTRIE ET
DEVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE

RESPONSABLE DU PROGRAMME

Mr NDANA MEKOGO Raymond
Directeur des Affaires Générales

■ 9.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Du fait de sa création récente, le MINIMIDT est confronté à trois difficultés majeures, à savoir :

- l'insuffisance des locaux tant au niveau des organes centraux, déconcentrés que sous tutelle ;
- le manque du matériel et des mobiliers de bureau qualitatifs ;
- l'insuffisance de personnel en quantité et en qualité.

Dans le cadre du Programme de ce programme, les actions à mettre en œuvre seront orientées sur :

- la coordination et le suivi des activités des services du MINMIDT ;
- les études stratégiques et planification au MINMIDT ;
- la gestion financière et budgétaire au MINMIDT ;
- Développement du système d'information statistique au MINMIDT ;
- l'amélioration du cadre de travail au MINMIDT ;
- le développement des ressources humaines au MINMIDT ;
- le développement des TIC au MINMIDT ;
- le contrôle et audit interne au MINMIDT ;
- le conseil juridique au MINMIDT ;
- la communication et relation publique au MINMIDT ;
- la gestion des ressources documentaires au MINMIDT.

■ OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

OBJECTIF 1 Améliorer la coordination des services et assurer la bonne mise en œuvre des programmes du MINMIDT.

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Taux de réalisation des activités budgétisées au sein du MINMIDT	%	2014	90	2019	100

■ RECAPITULATION DES ACTIONS

- ACTION 01:** COORDINATION ET SUIVI DES ACTIVITÉS DES SERVICE DU MINMIDT
- ACTION 02:** ETUDES STRATÉGIQUES ET PLANNIFICATION AU MINMIDT
- ACTION 03:** GESTION FINANCIÈRE ET BUDGETAIRE AU MINMIDT
- ACTION 04:** DÉVELOPPEMENT DU SYSTÈME D'INFORMATION STATISTIQUE AU MINMIDT
- ACTION 05:** AMÉLIORATION DU CADRE DE TRAVAIL AU MINMIDT
- ACTION 06:** DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES
- ACTION 07:** DÉVELOPPEMENT DES TIC AU MINMIDT
- ACTION 08:** CONTRÔLE ET AUDIT INTERNE AU MINMIDT
- ACTION 09:** CONSEIL JURIDIQUE AU MINMIDT
- ACTION 10:** COMMUNICATION ET RELATION PUBLIQUE AU MINMIDT
- ACTION 11:** GESTION DES RESSOURCES DOCUMENTAIRES AU MINMIDT

9.2. STRATÉGIE PROGRAMME

Du fait de sa création récente, le MINIMIDT est confronté à trois difficultés majeures, à savoir :

- l'insuffisance des locaux tant au niveau des organes centraux, déconcentrés que sous tutelle ;
- le manque du matériel et des mobiliers de bureau qualitatif ;
- l'insuffisance de personnel en quantité et en qualité.

Dans le cadre du Programme de ce programme, les actions à mettre en uvre seront orientées sur :

- la coordination et le suivi des activités des services du MINMIDT ;
- les études stratégiques et planification au MINMIDT ;
- la gestion financière et budgétaire au MINMIDT ;
- Développement du système d'information statistique au MINMIDT ;
- l'amélioration du cadre de travail au MINMIDT ;
- le développement des ressources humaines au MINMIDT ;
- le développement des TIC au MINMIDT ;
- le contrôle et audit interne au MINMIDT ;
- le conseil juridique au MINMIDT ;
- la communication et relation publique au MINMIDT ;
- la gestion des ressources documentaires au MINMIDT.

9.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS

ACTION 01

COORDINATION ET SUIVI DES ACTIVITÉS DES SERVICE DU MINMIDT

OBJECTIF 1. Mettre à disposition des moyens d'accompagnement favorables à la mise en œuvre et au suivi des activités des structures des organes centraux, déconcentrés et sous tutelle du MINIMIDT

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Taux de réalisation des activités inscrites sur la feuille de route ministérielle	%	2014	70	2016	100

ACTION 02

Etudes stratégiques et planification au MINMIDT

Cette action consiste à doter les unités administratives du MINMIDT des équipements et infrastructures nécessaires à l'accomplissement de leur mission. Il s'agit de la réhabilitation des bâtiments abritant les services déconcentrés, de l'acquisition des mobiliers et matériels informatiques.

OBJECTIF 1. Promouvoir la planification et meilleure mise en œuvre de la stratégie ministérielle

INDICATEURS		UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Nombres d'outils de la planification et de mise en œuvre de la stratégie disponibles	nb	2014	0	2014	3

ACTION 03

Gestion financière et budgétaire au MINMIDT

OBJECTIF 1. Promouvoir la planification et la culture de l'évaluation

INDICATEURS		UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Nombre d'outils de la chaîne PPBS disponibles	nb	2014	0	2014	6

ACTION 04

Développement du système d'information statistique au MINMIDT

Cette action suppose la mobilisation des ressources pour non seulement mener les activités de lutte contre la corruption, mais également l'évaluation interne du fonctionnement des services.

OBJECTIF 1. Améliorer le dispositif statistique du MINMIDT

INDICATEURS		UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Banque de données disponible	nb	2014	0	2016	1

ACTION 05

Amélioration du cadre de travail au MINMIDT

Cette action vise l'amélioration du cadre et des conditions de travail du personnel pour un meilleur rendement.

OBJECTIF 1. Améliorer le cadre de travail.

INDICATEURS		UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	volume des investissement en construction, rehabilitation et équipement	%	2014	10	2016	30

ACTION 06**DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES**

Cette action consiste à rendre le personnel efficace et efficient dans leur poste de travail et ainsi améliorer leur rendement du personnel de par des formations et séminaires de renforcement des capacités

OBJECTIF 1. Améliorer le rendement du personnel

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Taux de personnel forme	%	2014	50	2016	90

ACTION 07**Développement des TIC au MINMIDT****OBJECTIF 1.** Améliorer la performance du MINMIDT, par l'utilisation des TIC.

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Taux d'accessibilité aux TIC	%	2014	20	2016	80

ACTION 08**CONTRÔLE ET AUDIT INTERNE AU MINMIDT****OBJECTIF 1.** Assurer une gestion efficiente des ressources

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Niveau d'atteinte des objectifs des résultats	%	2014	20	2016	60

ACTION 09**CONSEIL JURIDIQUE AU MINMIDT****OBJECTIF 1.** Assurer une meilleure lisibilité du cadre d'intervention du MINMIDT

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Répertoire de textes législatifs et réglementaires bilingues	nb	2014	0	2014	1

ACTION 10**COMMUNICATION ET RELATION PUBLIQUE AU MINMIDT****OBJECTIF 1.** Améliorer la coopération dans les secteurs industriels

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1 Pourcentage des projets ayant un financement extérieur	%	2014	0	2016	10

ACTION 11**GESTION DES RESSOURCES DOCUMENTAIRES AU MINMIDT****OBJECTIF 1.** Améliorer la qualité de la gestion documentaire au MINMIDT

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1 Système informatique d'archivage disponible au MINMIDT	nb	2014	0	2019	1

9.4. PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS

NUMÉRO ET INTITULÉ DE L'ACTION	DEPENSES COURANTES		DEPENSES EN CAPITAL		TOTAL	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP
01 COORDINATION ET SUIVI DES ACTIVITÉS DES SERVICE DU MINMIDT	2 426 324 000	2 426 324 000	0	0	2 426 324 000	2 426 324 000
02 Etudes stratégiques et planification au MINMIDT	10 000 000	10 000 000	0	0	10 000 000	10 000 000
03 Gestion financière et budgétaire au MINMIDT	35 000 000	35 000 000	0	0	35 000 000	35 000 000
04 Développement du système d'information statistique au MINMIDT	8 000 000	8 000 000	0	0	8 000 000	8 000 000
05 Amélioration du cadre de travail au MINMIDT	8 000 000	8 000 000	546 300 000	546 300 000	554 300 000	554 300 000
06 DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES	233 000 000	233 000 000	0	0	233 000 000	233 000 000
07 Développement des TIC au MINMIDT	68 500 000	68 500 000	100 000 000	100 000 000	168 500 000	168 500 000
08 CONTRÔLE ET AUDIT INTERNE AU MINMIDT	26 000 000	26 000 000	0	0	26 000 000	26 000 000
09 CONSEIL JURIDIQUE AU MINMIDT	125 500 000	125 500 000	60 000 000	60 000 000	185 500 000	185 500 000
10 COMMUNICATION ET RELATION PUBLIQUE AU MINMIDT	121 000 000	121 000 000	20 000 000	20 000 000	141 000 000	141 000 000
11 GESTION DES RESSOURCES DOCUMENTAIRES AU MINMIDT	25 000 000	25 000 000	0	0	25 000 000	25 000 000
TOTAL	3 086 324 000	3 086 324 000	726 300 000	726 300 000	3 812 624 000	3 812 624 000

ANNEXE
TABLEAU DE BUDGETISATION

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2015

CHAPITRE 29 - MINISTERE DES MINES, DE L'INDUSTRIE ET DU DEVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION
(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Secteur 9	PRODUCTION ET COMMERCE	9 811 000	9 811 000
Fonction 91	Affaires communes de la production, du commerce et de l'emploi	3 812 624	3 812 624
Programme 379	GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS-SECTEUR MINES, INDUSTRIE ET DEVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE	3 812 624	3 812 624
Action 02	Etudes stratégiques et planification au MINMIDT	10 000	10 000
Article 33 00 06	DIVISION DES ETUDES, DES PROJETS ET DE LA COOPERATION	10 000	10 000
Paragraphe 6171	Indemnités de mission à l'intérieur	5 000	5 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	5 000	5 000
Action 03	Gestion financière et budgétaire au MINMIDT	35 000	35 000
Article 34 00 11	Unité de Suivi de l'Exécution du BIP et de la Chaîne PPBS	35 000	35 000
Paragraphe 6171	Indemnités de mission à l'intérieur	10 000	10 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	15 000	15 000
6269	Primes spécifiques	10 000	10 000
Action 04	Développement du système d'information statistique au MINMIDT	8 000	8 000
Article 33 00 06	DIVISION DES ETUDES, DES PROJETS ET DE LA COOPERATION	8 000	8 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	3 000	3 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	5 000	5 000
Action 05	Amélioration du cadre de travail au MINMIDT	554 300	554 300
Article 34 00 10	Direction des Affaires Générales	431 500	431 500
Paragraphe 6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	8 000	8 000
2230	Rénovation, gros entretien de bâtiments administratifs non résidentiels à usage de bureau	45 000	45 000
2241	Achats, installations et rénovations des climatisations	10 000	10 000
2260	Achats de matériels de bureau	25 000	25 000
2261	Achats de mobilier de bureau	35 000	35 000
2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	30 000	30 000
2279	Acquisitions, rénovations, gros entretien de matériels, machines et installations techniques spécifiques à la fonction des services	78 500	78 500
2280	Achats de voitures de fonction, de liaison ou de service	200 000	200 000
Article 44 13 130	Délégation Régionale Industrie, Mines et Développement Technologique de l'Extrême-Nord à Maroua	4 000	4 000
Paragraphe 2260	Achats de matériels de bureau	4 000	4 000
Article 44 14 140	Délégation Régionale Industrie, Mines et Développement Technologique du Littoral à Douala	9 010	9 010
Paragraphe 2230	Rénovation, gros entretien de bâtiments administratifs non résidentiels à usage de bureau	4 500	4 500
2260	Achats de matériels de bureau	4 510	4 510
Article 44 17 170	Délégation Régionale Industrie, Mines et Développement Technologique de l'Ouest à Bafoussam	11 500	11 500
Paragraphe 2230	Rénovation, gros entretien de bâtiments administratifs non résidentiels à usage de bureau	4 000	4 000
2260	Achats de matériels de bureau	3 000	3 000
2261	Achats de mobilier de bureau	4 500	4 500
Article 45 10 15	Délégation Départementale IMIDT du Mayo-Banyo	2 000	2 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2015

CHAPITRE 29 - MINISTERE DES MINES, DE L'INDUSTRIE ET DU DEVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION (PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Paragraphe 2261	Achats de mobilier de bureau	2 000	2 000
Article 45 12 20	Délégation Départementale IMIDT du Lom et Djerem	7 500	7 500
Paragraphe 2230	Rénovation, gros entretien de bâtiments administratifs non résidentiels à usage de bureau	7 500	7 500
Article 45 13 05	Délégation Départementale IMIDT du Diamaré	4 200	4 200
Paragraphe 2230	Rénovation, gros entretien de bâtiments administratifs non résidentiels à usage de bureau	2 200	2 200
2261	Achats de mobilier de bureau	2 000	2 000
Article 45 13 10	Délégation Départementale IMIDT du Logone et Chari	2 100	2 100
Paragraphe 2261	Achats de mobilier de bureau	2 100	2 100
Article 45 13 20	Délégation Départementale IMIDT du Mayo Kani	6 700	6 700
Paragraphe 2230	Rénovation, gros entretien de bâtiments administratifs non résidentiels à usage de bureau	4 700	4 700
2261	Achats de mobilier de bureau	2 000	2 000
Article 45 13 25	Délégation Départementale IMIDT du Mayo Sava	2 000	2 000
Paragraphe 2260	Achats de matériels de bureau	2 000	2 000
Article 45 13 30	Délégation Départementale IMIDT du Mayo Tsanaga	4 000	4 000
Paragraphe 2260	Achats de matériels de bureau	2 000	2 000
2261	Achats de mobilier de bureau	2 000	2 000
Article 45 15 05	Délégation Départementale IMIDT de la Benoué	13 767	13 767
Paragraphe 2230	Rénovation, gros entretien de bâtiments administratifs non résidentiels à usage de bureau	4 767	4 767
2260	Achats de matériels de bureau	4 500	4 500
2261	Achats de mobilier de bureau	4 500	4 500
Article 45 16 10	Délégation Départementale IMIDT du Bui	4 900	4 900
Paragraphe 2230	Rénovation, gros entretien de bâtiments administratifs non résidentiels à usage de bureau	4 900	4 900
Article 45 16 15	Délégation Départementale IMIDT de Donga-Mantung	13 900	13 900
Paragraphe 2230	Rénovation, gros entretien de bâtiments administratifs non résidentiels à usage de bureau	4 900	4 900
2260	Achats de matériels de bureau	4 500	4 500
2261	Achats de mobilier de bureau	4 500	4 500
Article 45 16 25	Délégation Départementale IMIDT de la Mezam	4 973	4 973
Paragraphe 2230	Rénovation, gros entretien de bâtiments administratifs non résidentiels à usage de bureau	4 973	4 973
Article 45 17 05	Délégation Départementale IMIDT de Bamboutos	9 250	9 250
Paragraphe 2260	Achats de matériels de bureau	4 500	4 500
2261	Achats de mobilier de bureau	4 750	4 750
Article 45 17 25	Délégation Départementale du IMIDT de la Menoua	7 500	7 500
Paragraphe 2260	Achats de matériels de bureau	3 700	3 700
2261	Achats de mobilier de bureau	3 800	3 800
Article 45 18 05	Délégation Départementale du IMIDT du Dja et Lobo	3 000	3 000
Paragraphe 2261	Achats de mobilier de bureau	3 000	3 000
Article 45 19 10	Délégation Départementale du IMIDT du Koupé et Manengouba	4 500	4 500
Paragraphe 2261	Achats de mobilier de bureau	4 500	4 500

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2015

**CHAPITRE 29 - MINISTERE DES MINES, DE L'INDUSTRIE ET DU DEVELOPPEMENT
TECHNOLOGIQUE**

**DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION
(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)**

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Article 45 19 30	Délégation Départementale IMIDT du Ndian	8 000	8 000
Paragraphe 2260	Achats de matériels de bureau	3 500	3 500
2261	Achats de mobilier de bureau	4 500	4 500
Action 07	Développement des TIC au MINMIDT	168 500	168 500
Article 24 00 10	Conseillers Techniques	5 000	5 000
Paragraphe 6268	Primes pour travaux spéciaux	5 000	5 000
Article 32 00 10	Secrétariat Général	20 000	20 000
Paragraphe 6171	Indemnités de mission à l'intérieur	10 000	10 000
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	10 000	10 000
Article 33 00 06	DIVISION DES ETUDES, DES PROJETS ET DE LA COOPERATION	12 500	12 500
Paragraphe 6171	Indemnités de mission à l'intérieur	10 000	10 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	2 500	2 500
Article 34 00 10	Direction des Affaires Générales	100 000	100 000
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	100 000	100 000
Article 34 00 13	CELLULE SIGIPES	31 000	31 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000	5 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	15 000	15 000
6164	Entretien et maintenance des machines et matériels techniques	3 000	3 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	8 000	8 000
Action 01	COORDINATION ET SUIVI DES ACTIVITÉS DES SERVICE DU MINMIDT	2 426 324	2 426 324
Article 22 00 21	Cabinet du Ministre de l'Industrie, des Mines et du Développement Technologique	213 900	213 900
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	30 000	30 000
6174	Frais de réception	10 000	10 000
6261	Heures supplémentaires	8 000	8 000
6266	Indemnités de permanence	10 000	10 000
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	10 000	10 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	12 000	12 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	25 000	25 000
6173	Frais de représentation, frais d'hotel des cabinets	60 000	60 000
6240	Personnel à solde globale	30 900	30 900
6268	Primes pour travaux spéciaux	8 000	8 000
6269	Primes spécifiques	10 000	10 000
Article 22 00 41	Cabinet du Secrétaire d'Etat du Ministre de l'Industrie, des Mines et du Développement Technologique	163 325	163 325
Paragraphe 6173	Frais de représentation, frais d'hotel des cabinets	25 000	25 000
6174	Frais de réception	7 000	7 000
6261	Heures supplémentaires	4 000	4 000
6266	Indemnités de permanence	5 000	5 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2015

**CHAPITRE 29 - MINISTERE DES MINES, DE L'INDUSTRIE ET DU DEVELOPPEMENT
TECHNOLOGIQUE**

**DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION
(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)**

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	10 000	10 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	22 000	22 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	10 000	10 000
6227	Indemnités liées aux statuts particuliers	70 000	70 000
6240	Personnel à solde globale	325	325
6268	Primes pour travaux spéciaux	5 000	5 000
6269	Primes spécifiques	5 000	5 000
Article 23 00 10	Inspection Générale	67 068	67 068
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	8 000	8 000
6174	Frais de réception	1 500	1 500
6217	Indemnités liées au statut général	1 317	1 317
6218	Avantages en nature liés à la fonction	1 258	1 258
6220	Salaire brut du personnel sous statut particulier de la fonction publique	4 419	4 419
6227	Indemnités liées aux statuts particuliers	1 251	1 251
6228	Avantages en nature liés à la fonction	1 451	1 451
6263	Indemnités spécifiques	5 000	5 000
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	10 000	10 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	3 000	3 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	18 000	18 000
6210	Salaire brut du personnel sous statut général de la fonction publique	6 872	6 872
6269	Primes spécifiques	5 000	5 000
Article 24 00 10	Conseillers Techniques	20 500	20 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	4 000	4 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	5 000	5 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	5 000	5 000
6174	Frais de réception	2 500	2 500
6269	Primes spécifiques	4 000	4 000
Article 29 00 00	Dépenses Communes du Cabinet MINIMIDT	55 000	55 000
Paragraphe 6172	Indemnités de mission à l'étranger	35 000	35 000
6132	Frais de transport des agents en mission à l'étranger	20 000	20 000
Article 32 00 10	Secrétariat Général	523 230	523 230
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	25 000	25 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	25 000	25 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	7 500	7 500
6174	Frais de réception	10 000	10 000
6227	Indemnités liées aux statuts particuliers	5 067	5 067
6228	Avantages en nature liés à la fonction	5 418	5 418
6229	Prise en charge des nouveaux postes à créer	2 366	2 366

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2015

**CHAPITRE 29 - MINISTERE DES MINES, DE L'INDUSTRIE ET DU DEVELOPPEMENT
TECHNOLOGIQUE**

**DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION
(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)**

en milliers de FCFA

IMPUTATION		LIBELLE	AE	CP
	6240	Personnel à solde globale	2 547	2 547
	6251	Contractuels	2 563	2 563
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	20 000	20 000
	6210	Salaire brut du personnel sous statut général de la fonction publique	208 898	208 898
	6217	Indemnités liées au statut général	110 749	110 749
	6218	Avantages en nature liés à la fonction	24 457	24 457
	6220	Salaire brut du personnel sous statut particulier de la fonction publique	47 665	47 665
	6266	Indemnités de permanence	6 000	6 000
	6268	Primes pour travaux spéciaux	10 000	10 000
	6269	Primes spécifiques	10 000	10 000
Article	33 00 05	DIVISION DES AFFAIRES JURIDIQUES	54 592	54 592
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000	5 000
	6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	2 000	2 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	8 000	8 000
	6210	Salaire brut du personnel sous statut général de la fonction publique	5 632	5 632
	6217	Indemnités liées au statut général	1 878	1 878
	6218	Avantages en nature liés à la fonction	1 055	1 055
	6220	Salaire brut du personnel sous statut particulier de la fonction publique	3 314	3 314
	6227	Indemnités liées aux statuts particuliers	3 380	3 380
	6228	Avantages en nature liés à la fonction	2 333	2 333
	6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	8 000	8 000
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	8 000	8 000
	6268	Primes pour travaux spéciaux	6 000	6 000
Article	33 00 06	DIVISION DES ETUDES, DES PROJETS ET DE LA COOPERATION	51 592	51 592
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000	5 000
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	6 000	6 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	8 000	8 000
	6210	Salaire brut du personnel sous statut général de la fonction publique	3 632	3 632
	6217	Indemnités liées au statut général	3 878	3 878
	6218	Avantages en nature liés à la fonction	1 055	1 055
	6220	Salaire brut du personnel sous statut particulier de la fonction publique	5 314	5 314
	6227	Indemnités liées aux statuts particuliers	3 380	3 380
	6228	Avantages en nature liés à la fonction	1 333	1 333
	6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	8 000	8 000
	6268	Primes pour travaux spéciaux	6 000	6 000
Article	34 00 10	Direction des Affaires Générales	563 197	563 197
Paragraphe	6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	15 000	15 000
	6103	Achats de mobilier de bureau	10 000	10 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2015

**CHAPITRE 29 - MINISTERE DES MINES, DE L'INDUSTRIE ET DU DEVELOPPEMENT
TECHNOLOGIQUE**

**DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION
(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)**

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	20 000	20 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	20 000	20 000
6157	Locations des salles de congrès, de conférences, de séminaires ou de spectacle	15 000	15 000
6161	Entretien ordinaire des bâtiments	15 000	15 000
6163	Entretien des installations électriques, climatiseurs, groupes électrogènes, sanitaires et plomberies	15 000	15 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	25 000	25 000
6174	Frais de réception	20 000	20 000
6185	Publications, communiqués de presse, radio, télévision et frais de publicité	25 000	25 000
6210	Salaire brut du personnel sous statut général de la fonction publique	100 731	100 731
6217	Indemnités liées au statut général	17 600	17 600
6218	Avantages en nature liés à la fonction	2 270	2 270
6220	Salaire brut du personnel sous statut particulier de la fonction publique	70 916	70 916
6227	Indemnités liées aux statuts particuliers	3 242	3 242
6228	Avantages en nature liés à la fonction	4 438	4 438
6229	Prise en charge des nouveaux postes à créer	10 000	10 000
6262	Gratifications	16 000	16 000
6714	Frais de Régulation sur les Marchés Publics	10 000	10 000
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	35 000	35 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	10 000	10 000
6175	Fêtes officielles et cérémonies	40 000	40 000
6188	Services extérieurs de gardiennage	15 000	15 000
6263	Indemnités spécifiques	8 000	8 000
6266	Indemnités de permanence	10 000	10 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	10 000	10 000
6269	Primes spécifiques	10 000	10 000
6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	10 000	10 000
Article 34 00 12	SOUS-DIRECTION DU BUDGET DU MATERIEL ET DE LA MAINTENANCE	65 000	65 000
Paragraphe 6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	15 000	15 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	15 000	15 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	10 000	10 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	25 000	25 000
Article 35 00 60	Commission des marchés	45 000	45 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000	5 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	5 000	5 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	5 000	5 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	30 000	30 000
Article 39 00 00	Dépenses Communes de l'Administration Centrale	192 000	192 000
Paragraphe 6141	Abonnements et consommations d'eau	5 000	5 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2015

**CHAPITRE 29 - MINISTERE DES MINES, DE L'INDUSTRIE ET DU DEVELOPPEMENT
TECHNOLOGIQUE**

**DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION
(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)**

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
6142	Abonnements et consommations d'électricité	8 000	8 000
6172	Indemnités de mission à l'étranger	20 000	20 000
6181	Abonnements et consommations de téléphone, fax, telex, téléphones portables,	6 000	6 000
6263	Indemnités spécifiques	5 000	5 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	8 000	8 000
6132	Frais de transport des agents en mission à l'étranger	40 000	40 000
6133	Frais de relève	30 000	30 000
6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	70 000	70 000
Article 44 10 100	Délégation Régionale Industrie, Mines et Développement Technologique de l'Adamaoua à Ngaoundéré	22 392	22 392
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	4 000	4 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	1 000	1 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	4 000	4 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	5 000	5 000
6210	Salaire brut du personnel sous statut général de la fonction publique	1 200	1 200
6217	Indemnités liées au statut général	2 770	2 770
6218	Avantages en nature liés à la fonction	1 422	1 422
6268	Primes pour travaux spéciaux	3 000	3 000
Article 44 11 110	Délégation Régionale Industrie, Mines et Développement Technologique du Centre à Yaoundé	22 392	22 392
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	4 000	4 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	1 000	1 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	4 000	4 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	5 000	5 000
6210	Salaire brut du personnel sous statut général de la fonction publique	1 200	1 200
6217	Indemnités liées au statut général	2 770	2 770
6218	Avantages en nature liés à la fonction	1 422	1 422
6268	Primes pour travaux spéciaux	3 000	3 000
Article 44 12 120	Délégation Régionale Industrie, Mines et Développement Technologique de l'Est à Bertoua	29 392	29 392
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	4 000	4 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	1 000	1 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	8 000	8 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	8 000	8 000
6210	Salaire brut du personnel sous statut général de la fonction publique	1 200	1 200
6217	Indemnités liées au statut général	2 770	2 770
6218	Avantages en nature liés à la fonction	1 422	1 422
6268	Primes pour travaux spéciaux	3 000	3 000
Article 44 13 130	Délégation Régionale Industrie, Mines et Développement Technologique de l'Extrême-Nord à Maroua	22 392	22 392
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	4 000	4 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2015

**CHAPITRE 29 - MINISTERE DES MINES, DE L'INDUSTRIE ET DU DEVELOPPEMENT
TECHNOLOGIQUE**

**DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION
(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)**

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	1 000	1 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	4 000	4 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	5 000	5 000
6210	Salaire brut du personnel sous statut général de la fonction publique	1 200	1 200
6217	Indemnités liées au statut général	2 770	2 770
6218	Avantages en nature liés à la fonction	1 422	1 422
6268	Primes pour travaux spéciaux	3 000	3 000
Article 44 14 140	Délégation Régionale Industrie, Mines et Développement Technologique du Littoral à Douala	29 392	29 392
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	4 000	4 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	1 000	1 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	8 000	8 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	8 000	8 000
6210	Salaire brut du personnel sous statut général de la fonction publique	1 200	1 200
6217	Indemnités liées au statut général	2 770	2 770
6218	Avantages en nature liés à la fonction	1 422	1 422
6268	Primes pour travaux spéciaux	3 000	3 000
Article 44 15 150	Délégation Régionale Industrie, Mines et Développement Technologique du Nord à Garoua	22 392	22 392
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	4 000	4 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	1 000	1 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	4 000	4 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	5 000	5 000
6210	Salaire brut du personnel sous statut général de la fonction publique	1 200	1 200
6217	Indemnités liées au statut général	2 770	2 770
6218	Avantages en nature liés à la fonction	1 422	1 422
6268	Primes pour travaux spéciaux	3 000	3 000
Article 44 16 160	Délégation Régionale Industrie, Mines et Développement Technologique du Nord-Ouest à Bamenda	22 392	22 392
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	4 000	4 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	1 000	1 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	4 000	4 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	5 000	5 000
6210	Salaire brut du personnel sous statut général de la fonction publique	1 200	1 200
6217	Indemnités liées au statut général	2 770	2 770
6218	Avantages en nature liés à la fonction	1 422	1 422
6268	Primes pour travaux spéciaux	3 000	3 000
Article 44 17 170	Délégation Régionale Industrie, Mines et Développement Technologique de l'Ouest à Bafoussam	22 392	22 392
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	4 000	4 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	1 000	1 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2015

CHAPITRE 29 - MINISTERE DES MINES, DE L'INDUSTRIE ET DU DEVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION (PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	4 000	4 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	5 000	5 000
6210	Salaire brut du personnel sous statut général de la fonction publique	1 200	1 200
6217	Indemnités liées au statut général	2 770	2 770
6218	Avantages en nature liés à la fonction	1 422	1 422
6268	Primes pour travaux spéciaux	3 000	3 000
Article 44 18 180	Délégation Régionale Industrie, Mines et Développement Technologique du Sud à Ebolowa	22 392	22 392
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	4 000	4 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	1 000	1 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	4 000	4 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	5 000	5 000
6210	Salaire brut du personnel sous statut général de la fonction publique	1 200	1 200
6217	Indemnités liées au statut général	2 770	2 770
6218	Avantages en nature liés à la fonction	1 422	1 422
6268	Primes pour travaux spéciaux	3 000	3 000
Article 44 19 190	Délégation Régionale Industrie, Mines et Développement Technologique du Sud-Ouest à Buéa	22 392	22 392
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	4 000	4 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	1 000	1 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	4 000	4 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	5 000	5 000
6210	Salaire brut du personnel sous statut général de la fonction publique	1 200	1 200
6217	Indemnités liées au statut général	2 770	2 770
6218	Avantages en nature liés à la fonction	1 422	1 422
6268	Primes pour travaux spéciaux	3 000	3 000
Article 45 10 05	Délégation Départementale du IMIDT du Djerem	3 000	3 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
Article 45 10 10	Délégation Départementale IMIDT du Faro et Deo	3 000	3 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
Article 45 10 15	Délégation Départementale IMIDT du Mayo-Banyo	3 000	3 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
Article 45 10 20	Délégation Départementale IMIDT du Mbéré	3 000	3 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2015

CHAPITRE 29 - MINISTERE DES MINES, DE L'INDUSTRIE ET DU DEVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION (PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
Article 45 10 25	Délégation Départementale IMIDT de la Vina	3 000	3 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
Article 45 11 05	Délégation Départementale IMIDT de la Haute Sanaga	3 000	3 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
Article 45 11 10	Délégation Départementale IMIDT de la Lékié	3 000	3 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
Article 45 11 15	Délégation Départementale IMIDT du Mbam et Inoubou	3 000	3 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
Article 45 11 20	Délégation Départementale IMIDT du Mbam et Kim	3 000	3 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
Article 45 11 25	Délégation Départementale IMIDT de la Mefou et Afamba	3 000	3 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
Article 45 11 30	Délégation Départementale IMIDT de la Mefou et Akono	3 000	3 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
Article 45 11 35	Délégation Départementale IMIDT du Mfoundi	3 000	3 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
Article 45 11 40	Délégation Départementale IMIDT du Nyong et Kéllé	3 000	3 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2015

**CHAPITRE 29 - MINISTERE DES MINES, DE L'INDUSTRIE ET DU DEVELOPPEMENT
TECHNOLOGIQUE**

**DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION
(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)**

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Article 45 11 45	Délégation Départementale IMIDT du Nyong et Mfoumou	3 000	3 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
Article 45 11 50	Délégation Départementale IMIDT du Nyong et So'o	3 000	3 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
Article 45 12 05	Délégation Départementale IMIDT de la Bouba-Ngoko	3 000	3 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
Article 45 12 10	Délégation Départementale IMIDT du Haut-Nyong	3 000	3 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
Article 45 12 15	Délégation Départementale IMIDT de la Kadey	3 000	3 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
Article 45 12 20	Délégation Départementale IMIDT du Lom et Djerem	3 000	3 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
Article 45 13 05	Délégation Départementale IMIDT du Diamaré	3 000	3 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
Article 45 13 10	Délégation Départementale IMIDT du Logone et Chari	3 000	3 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
Article 45 13 15	Délégation Départementale IMIDT du Mayo Danaï	3 000	3 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
Article 45 13 20	Délégation Départementale IMIDT du Mayo Kani	3 000	3 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2015

**CHAPITRE 29 - MINISTERE DES MINES, DE L'INDUSTRIE ET DU DEVELOPPEMENT
TECHNOLOGIQUE**

**DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION
(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)**

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
Article 45 13 25	Délégation Départementale IMIDT du Mayo Sava	3 000	3 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
Article 45 13 30	Délégation Départementale IMIDT du Mayo Tsanaga	3 000	3 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
Article 45 14 05	Délégation Départementale IMIDT du Moungo	3 000	3 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
Article 45 14 10	Délégation Départementale IMIDT du Nkam	3 000	3 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
Article 45 14 15	Délégation Départementale IMIDT de la Sanaga Maritime	3 000	3 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
Article 45 14 20	Délégation Départementale IMIDT du Wouri	3 000	3 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
Article 45 15 05	Délégation Départementale IMIDT de la Benoué	3 000	3 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
Article 45 15 10	Délégation Départementale IMIDT du Faro	3 000	3 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
Article 45 15 15	Délégation Départementale IMIDT du Mayo Louti	3 000	3 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2015

**CHAPITRE 29 - MINISTERE DES MINES, DE L'INDUSTRIE ET DU DEVELOPPEMENT
TECHNOLOGIQUE**

**DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION
(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)**

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Article 45 15 20	Délégation Départementale IMIDT du Mayo-Rey	3 000	3 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
Article 45 16 05	Délégation Départementale IMIDT de Boyo	3 000	3 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
Article 45 16 10	Délégation Départementale IMIDT du Bui	3 000	3 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
Article 45 16 15	Délégation Départementale IMIDT de Donga-Mantung	3 000	3 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
Article 45 16 20	Délégation Départementale IMIDT de la Mentchum	3 000	3 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
Article 45 16 25	Délégation Départementale IMIDT de la Mezam	3 000	3 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
Article 45 16 30	Délégation Départementale IMIDT de la Momo	3 000	3 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
Article 45 16 35	Délégation Départementale IMIDT de Ngo Ketunja	3 000	3 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
Article 45 17 05	Délégation Départementale IMIDT de Bamboutos	3 000	3 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
Article 45 17 10	Délégation Départementale du IMIDT du Haut-Nkam	3 000	3 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2015

**CHAPITRE 29 - MINISTERE DES MINES, DE L'INDUSTRIE ET DU DEVELOPPEMENT
TECHNOLOGIQUE**

**DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION
(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)**

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
Article 45 17 15	Délégation Départementale du IMIDT des Hauts-Plateaux	3 000	3 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
Article 45 17 20	Délégation Départementale du IMIDT du Koung-Khi	3 000	3 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
Article 45 17 25	Délégation Départementale du IMIDT de la Menoua	3 000	3 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
Article 45 17 30	Délégation Départementale du IMIDT de la Mifi	3 000	3 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
Article 45 17 35	Délégation Départementale du IMIDT du Ndé	3 000	3 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
Article 45 17 40	Délégation Départementale du IMIDT du Noun	3 000	3 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
Article 45 18 05	Délégation Départementale du IMIDT du Dja et Lobo	3 000	3 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
Article 45 18 10	Délégation Départementale du IMIDT de la Mvila	3 000	3 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
Article 45 18 15	Délégation Départementale du IMIDT de l'Océan	3 000	3 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2015

**CHAPITRE 29 - MINISTERE DES MINES, DE L'INDUSTRIE ET DU DEVELOPPEMENT
TECHNOLOGIQUE**

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION
(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Article 45 18 20	Délégation Départementale du IMIDT de la Vallée du Ntem	3 000	3 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
Article 45 19 05	Délégation Départementale du IMIDT du Fako	3 000	3 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
Article 45 19 10	Délégation Départementale du IMIDT du Koupé et Manengouba	3 000	3 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
Article 45 19 15	Délégation Départementale IMIDT Lebialem	3 000	3 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
Article 45 19 20	Délégation Départementale du IMIDT de la Manyu	3 000	3 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
Article 45 19 25	Délégation Départementale IMIDT de la Mémé	3 000	3 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
Article 45 19 30	Délégation Départementale IMIDT du Ndian	3 000	3 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
Action 06	DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES	233 000	233 000
Article 32 00 10	Secrétariat Général	233 000	233 000
Paragraphe 6187	Frais de formation, stages et organisation de séminaires	233 000	233 000
Action 08	CONTRÔLE ET AUDIT INTERNE AU MINMIDT	26 000	26 000
Article 28 00 01	Cellule de la lutte contre le SIDA	5 000	5 000
Paragraphe 6171	Indemnités de mission à l'intérieur	5 000	5 000
Article 28 00 02	Cellule de lutte contre la corruption	13 000	13 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000	5 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	5 000	5 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	3 000	3 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2015

**CHAPITRE 29 - MINISTERE DES MINES, DE L'INDUSTRIE ET DU DEVELOPPEMENT
TECHNOLOGIQUE**

**DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION
(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)**

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Article 35 00 10	Comité sur la Sécurité Sociale	8 000	8 000
Paragraphe 6268	Primes pour travaux spéciaux	3 000	3 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	5 000	5 000
Action 09	CONSEIL JURIDIQUE AU MINMIDT	185 500	185 500
Article 33 00 05	DIVISION DES AFFAIRES JURIDIQUES	185 500	185 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	40 000	40 000
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	5 000	5 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	30 000	30 000
6186	Honoraires et frais annexes	10 000	10 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	20 000	20 000
2079	Autres études sectorielles	60 000	60 000
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	15 500	15 500
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	5 000	5 000
Action 10	COMMUNICATION ET RELATION PUBLIQUE AU MINMIDT	141 000	141 000
Article 32 00 10	Secrétariat Général	8 000	8 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000	5 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	3 000	3 000
Article 32 00 13	Cellule de la Communication	98 000	98 000
Paragraphe 6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	8 000	8 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	5 000	5 000
6182	Sites web, abonnements et consommations internet	5 000	5 000
6185	Publications, communiqués de presse, radio, télévision et frais de publicité	20 000	20 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	5 000	5 000
2025	Evaluations de projets	10 000	10 000
2279	Acquisitions, rénovations, gros entretien de matériels, machines et installations techniques spécifiques à la fonction des services	10 000	10 000
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	35 000	35 000
Article 34 00 10	Direction des Affaires Générales	35 000	35 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000	5 000
6175	Fêtes officielles et cérémonies	30 000	30 000
Action 11	GESTION DES RESSOURCES DOCUMENTAIRES AU MINMIDT	25 000	25 000
Article 32 00 10	Secrétariat Général	25 000	25 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000	5 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	5 000	5 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	5 000	5 000
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	5 000	5 000
6184	Affranchissement du courrier, valise diplomatique, franchise militaire	5 000	5 000
Fonction 97	Hydrocarbures, industries, mines et carrières	5 998 376	5 998 376

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2015

**CHAPITRE 29 - MINISTERE DES MINES, DE L'INDUSTRIE ET DU DEVELOPPEMENT
TECHNOLOGIQUE**

**DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION
(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)**

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Programme 376	VALORISATION DES RESSOURCES MINIERES ET GEOLOGIQUES	3 529 768	3 529 768
Action 01	APPUI AU DEVELOPPEMENT DES ACTIVITES D'EXPLOITATION DES RESSOURCES MINERALES	585 000	585 000
Article 33 00 07	DIRECTION DES MINES	40 000	40 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000	5 000
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	5 000	5 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	10 000	10 000
2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	10 000	10 000
2279	Acquisitions, rénovations, gros entretien de matériels, machines et installations techniques spécifiques à la fonction des services	10 000	10 000
Article 35 00 03	CADRE D'APPUI AU DEVELOPPEMENT DES ACTIVITES MINIERES	545 000	545 000
Paragraphe 2813	Transferts en capital aux EPAs et autres organismes publics	545 000	545 000
Action 02	APPUI A LA MISE EN ŒUVRE DES GRANDS PROJETS MINIERES	10 000	10 000
Article 33 00 07	DIRECTION DES MINES	10 000	10 000
Paragraphe 6171	Indemnités de mission à l'intérieur	10 000	10 000
Action 03	AMELIORATION DE LA GOUVERNANCE DU SECTEUR MINIER	2 363 000	2 363 000
Article 33 00 07	DIRECTION DES MINES	10 000	10 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	10 000	10 000
Article 35 00 01	Secrétariat National Permanent au Processus de Kimberley	53 000	53 000
Paragraphe 2011	Achats de brevets, licences ou marques	20 000	20 000
2079	Autres études sectorielles	15 000	15 000
2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	18 000	18 000
Article 35 00 02	Projet de Renforcement des Capacités du Secteur Minier	100 000	100 000
Paragraphe 2319	Contreparties en dépenses réelles non réparties	100 000	100 000
Article 98 00 00	Financement Extérieur	2 200 000	2 200 000
Paragraphe 2028	Restructuration du personnel, amélioration de la gestion des ressources humaines	2 200 000	2 200 000
Action 04	INTENSIFICATION DE LA RECHERCHE GEOLOGIQUE ET MINIERE	96 000	96 000
Article 33 00 08	DIRECTION DE LA GEOLOGIE	71 000	71 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	10 000	10 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	3 000	3 000
6184	Affranchissement du courrier, valise diplomatique, franchise militaire	5 000	5 000
2011	Achats de brevets, licences ou marques	10 000	10 000
2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	10 000	10 000
2279	Acquisitions, rénovations, gros entretien de matériels, machines et installations techniques spécifiques à la fonction des services	20 000	20 000
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	3 000	3 000
6156	Locations des matériels techniques	10 000	10 000
Article 33 00 10	CENTRE DE L'INFORMATION GEOLOGIQUE ET MINIERE	25 000	25 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000	5 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2015

**CHAPITRE 29 - MINISTERE DES MINES, DE L'INDUSTRIE ET DU DEVELOPPEMENT
TECHNOLOGIQUE**

**DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION
(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)**

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	10 000	10 000
6156	Locations des matériels techniques	5 000	5 000
6185	Publications, communiqués de presse, radio, télévision et frais de publicité	5 000	5 000
Action 05	SECURISATION DES SITES GEOLOGIQUES ET MINIERES MINES ET DE LA GEOLOGIE	174 000	174 000
Article 22 00 23	BRIGARDE NATIONALE DE CONTROLE DES ACTIVITES MINIERES	15 000	15 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000	5 000
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	5 000	5 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	5 000	5 000
Article 33 00 05	DIVISION DES AFFAIRES JURIDIQUES	60 000	60 000
Paragraphe 6171	Indemnités de mission à l'intérieur	10 000	10 000
2079	Autres études sectorielles	50 000	50 000
Article 33 00 07	DIRECTION DES MINES	67 000	67 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000	5 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	15 000	15 000
2279	Acquisitions, rénovations, gros entretien de matériels, machines et installations techniques spécifiques à la fonction des services	25 000	25 000
2280	Achats de voitures de fonction, de liaison ou de service	22 000	22 000
Article 33 00 08	DIRECTION DE LA GEOLOGIE	32 000	32 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	15 000	15 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	5 000	5 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	10 000	10 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 000	2 000
Action 06	CONTROLE DES ACTIVITES MINIERES ET GEOLOGIQUES	301 768	301 768
Article 22 00 23	BRIGARDE NATIONALE DE CONTROLE DES ACTIVITES MINIERES	39 292	39 292
Paragraphe 6210	Salaire brut du personnel sous statut général de la fonction publique	5 632	5 632
6217	Indemnités liées au statut général	1 878	1 878
6218	Avantages en nature liés à la fonction	2 555	2 555
6220	Salaire brut du personnel sous statut particulier de la fonction publique	2 314	2 314
6227	Indemnités liées aux statuts particuliers	1 580	1 580
6228	Avantages en nature liés à la fonction	2 333	2 333
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	4 000	4 000
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	2 000	2 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	3 000	3 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	5 000	5 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	5 000	5 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	4 000	4 000
Article 33 00 07	DIRECTION DES MINES	75 592	75 592
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000	5 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2015

**CHAPITRE 29 - MINISTERE DES MINES, DE L'INDUSTRIE ET DU DEVELOPPEMENT
TECHNOLOGIQUE**

**DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION
(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)**

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	6 000	6 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	8 000	8 000
6210	Salaire brut du personnel sous statut général de la fonction publique	8 632	8 632
6217	Indemnités liées au statut général	2 878	2 878
6218	Avantages en nature liés à la fonction	5 055	5 055
6220	Salaire brut du personnel sous statut particulier de la fonction publique	17 314	17 314
6228	Avantages en nature liés à la fonction	3 713	3 713
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	8 000	8 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	5 000	5 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	6 000	6 000
Article 33 00 08	DIRECTION DE LA GEOLOGIE	75 592	75 592
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000	5 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	5 000	5 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	6 000	6 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	8 000	8 000
6210	Salaire brut du personnel sous statut général de la fonction publique	8 632	8 632
6217	Indemnités liées au statut général	2 878	2 878
6218	Avantages en nature liés à la fonction	5 055	5 055
6220	Salaire brut du personnel sous statut particulier de la fonction publique	17 314	17 314
6227	Indemnités liées aux statuts particuliers	1 380	1 380
6228	Avantages en nature liés à la fonction	2 333	2 333
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	8 000	8 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	6 000	6 000
Article 33 00 10	CENTRE DE L'INFORMATION GEOLOGIQUE ET MINIERE	57 292	57 292
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000	5 000
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	5 000	5 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	5 000	5 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	6 000	6 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	8 000	8 000
6210	Salaire brut du personnel sous statut général de la fonction publique	8 632	8 632
6217	Indemnités liées au statut général	4 878	4 878
6218	Avantages en nature liés à la fonction	2 555	2 555
6220	Salaire brut du personnel sous statut particulier de la fonction publique	3 314	3 314
6227	Indemnités liées aux statuts particuliers	2 580	2 580
6228	Avantages en nature liés à la fonction	2 333	2 333
6268	Primes pour travaux spéciaux	4 000	4 000
Article 44 10 102	Services des Mines et de la Géologie de l'Adamaoua	2 000	2 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2015

**CHAPITRE 29 - MINISTERE DES MINES, DE L'INDUSTRIE ET DU DEVELOPPEMENT
TECHNOLOGIQUE**

**DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION
(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)**

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	500	500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	500	500
Article 44 10 104	BRIGADE REGIONALE DU MINMIDT A L'ADAMAOUA	3 000	3 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
Article 44 11 112	Services des Mines et de la Géologie du Centre	2 000	2 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	500	500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	500	500
Article 44 11 114	BRIGADE REGIONALE DU CENTRE	3 000	3 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
Article 44 12 122	Services des Mines et de la Géologie de l'Est	2 000	2 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	500	500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	500	500
Article 44 12 124	BRIGADE REGIONALE DU MINMIDT A L'EST	7 000	7 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	4 000	4 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000
Article 44 13 132	Services des Mines et de la Géologie de l'Extrême-Nord	2 000	2 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	500	500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	500	500
Article 44 13 134	BRIGADE REGIONALE DU MINMIDT DE L'EXTREME NORD	3 000	3 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
Article 44 14 142	Services des Mines et de la Géologie du Littoral	2 000	2 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	500	500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	500	500
Article 44 14 144	BRIGADE REGIONALE DU MINMIDT DU LITTORAL	3 000	3 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2015

**CHAPITRE 29 - MINISTERE DES MINES, DE L'INDUSTRIE ET DU DEVELOPPEMENT
TECHNOLOGIQUE**

**DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION
(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)**

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Article 44 15 152	Services des Mines et de la Géologie du Nord	2 000	2 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	500	500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	500	500
Article 44 15 154	BRIGADE REGIONALE DU MINMIDT DU NORD	3 000	3 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
Article 44 16 162	Services des Mines et de la Géologie du Nord-Ouest	2 000	2 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	500	500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	500	500
Article 44 16 164	BRIGADE REGIONALE DU MINMIDT DU NORD OUEST	3 000	3 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
Article 44 17 172	Services des Mines et de la Géologie de l'Ouest	2 000	2 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	500	500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	500	500
Article 44 17 174	BRIGADE REGIONALE DU MINMIDT DE L'OUEST	3 000	3 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
Article 44 18 182	Services des Mines et de la Géologie du Sud	2 000	2 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	500	500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	500	500
Article 44 18 184	BRIGADE REGIONALE DU MINMIDT DU SUD	3 000	3 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
Article 44 19 192	Services des Mines et de la Géologie du Sud-Ouest	2 000	2 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	500	500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	500	500
Article 44 19 194	BRIGADE REGIONALE DU MINMIDT DU SUD OUEST	3 000	3 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2015

CHAPITRE 29 - MINISTERE DES MINES, DE L'INDUSTRIE ET DU DEVELOPPEMENT
TECHNOLOGIQUE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION
(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2015

CHAPITRE 29 - MINISTERE DES MINES, DE L'INDUSTRIE ET DU DEVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION
(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Programme 377	DIVERSIFICATION ET AMELIORATION DE LA COMPETITIVITE DES FILIERES INDUSTRIELLES	1 714 738	1 714 738
Action 01	PROMOTION D'UN CADRE INCITATIF A LA DIVERSIFICATION INDUSTRIELLE	295 700	295 700
Article 33 00 01	Direction de l'Industrie	60 000	60 000
Paragraphe 6171	Indemnités de mission à l'intérieur	5 000	5 000
2045	Etudes industrielles	30 000	30 000
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000	5 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	10 000	10 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	10 000	10 000
Article 35 00 05	AGENCE DE PROMOTION DES INVESTISSEMENTS	235 700	235 700
Paragraphe 2813	Transferts en capital aux EPAs et autres organismes publics	235 700	235 700
Action 02	APPUI AUX INITIATIVES DE TRANSFORMATION DES MATIERES PREMIERES AGRICOLES, MINIERES ET FORESTIERES	155 000	155 000
Article 33 00 01	Direction de l'Industrie	55 000	55 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000	5 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	20 000	20 000
2045	Etudes industrielles	25 000	25 000
6172	Indemnités de mission à l'étranger	5 000	5 000
Article 35 00 06	CHAMBRE DE COMMERCE, D'INDUSTRIE, DES MINES ET DE L'ARTISANAT	100 000	100 000
Paragraphe 2813	Transferts en capital aux EPAs et autres organismes publics	100 000	100 000
Action 03	RENFORCEMENT ET DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES DE SOUTIEN AUX ACTIVITES DE TRANSFORMATION	260 000	260 000
Article 35 00 06	CHAMBRE DE COMMERCE, D'INDUSTRIE, DES MINES ET DE L'ARTISANAT	50 000	50 000
Paragraphe 2813	Transferts en capital aux EPAs et autres organismes publics	50 000	50 000
Article 44 16 160	Délégation Régionale Industrie, Mines et Développement Technologique du Nord-Ouest à Bamenda	60 000	60 000
Paragraphe 2813	Transferts en capital aux EPAs et autres organismes publics	60 000	60 000
Article 45 10 20	Délégation Départementale IMIDT du Mbéré	15 000	15 000
Paragraphe 2813	Transferts en capital aux EPAs et autres organismes publics	15 000	15 000
Article 45 11 45	Délégation Départementale IMIDT du Nyong et Mfoumou	15 000	15 000
Paragraphe 2813	Transferts en capital aux EPAs et autres organismes publics	15 000	15 000
Article 45 12 10	Délégation Départementale IMIDT du Haut-Nyong	15 000	15 000
Paragraphe 2813	Transferts en capital aux EPAs et autres organismes publics	15 000	15 000
Article 45 12 15	Délégation Départementale IMIDT de la Kadey	15 000	15 000
Paragraphe 2813	Transferts en capital aux EPAs et autres organismes publics	15 000	15 000
Article 45 12 20	Délégation Départementale IMIDT du Lom et Djerem	15 000	15 000
Paragraphe 2813	Transferts en capital aux EPAs et autres organismes publics	15 000	15 000
Article 45 15 05	Délégation Départementale IMIDT de la Benoué	15 000	15 000
Paragraphe 2813	Transferts en capital aux EPAs et autres organismes publics	15 000	15 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2015

**CHAPITRE 29 - MINISTERE DES MINES, DE L'INDUSTRIE ET DU DEVELOPPEMENT
TECHNOLOGIQUE**

**DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION
(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)**

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Article 45 16 15	Délégation Départementale IMIDT de Donga-Mantung	15 000	15 000
Paragraphe 2813	Transferts en capital aux EPAs et autres organismes publics	15 000	15 000
Article 45 17 35	Délégation Départementale du IMIDT du Ndé	15 000	15 000
Paragraphe 2813	Transferts en capital aux EPAs et autres organismes publics	15 000	15 000
Article 45 18 15	Délégation Départementale du IMIDT de l'Océan	15 000	15 000
Paragraphe 2813	Transferts en capital aux EPAs et autres organismes publics	15 000	15 000
Article 45 19 30	Délégation Départementale IMIDT du Ndian	15 000	15 000
Paragraphe 2813	Transferts en capital aux EPAs et autres organismes publics	15 000	15 000
Action 04	PROTECTION ET SECURISATION DU TISSU INDUSTRIEL	75 000	75 000
Article 33 00 01	Direction de l'Industrie	75 000	75 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	25 000	25 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	50 000	50 000
Action 05	APPUI A LA COMPETITIVITE DES FILIERES INDUSTRIELLES	637 000	637 000
Article 22 00 22	CENTRE DES ANALYSES, DES ESSAIS ET DE LA METROLOGIE INDUSTRIELLE	50 000	50 000
Paragraphe 6171	Indemnités de mission à l'intérieur	5 000	5 000
2079	Autres études sectorielles	20 000	20 000
2279	Acquisitions, rénovations, gros entretien de matériels, machines et installations techniques spécifiques à la fonction des services	20 000	20 000
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	5 000	5 000
Article 33 00 01	Direction de l'Industrie	15 000	15 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000	5 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	10 000	10 000
Article 33 00 09	DIVISION DU DEVELOPPEMENT DE LA QUALITE	42 000	42 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000	5 000
6263	Indemnités spécifiques	2 000	2 000
2045	Etudes industrielles	15 000	15 000
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	8 000	8 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	12 000	12 000
Article 35 00 04	AGENCE DE NORMES ET QUALITE	330 000	330 000
Paragraphe 2813	Transferts en capital aux EPAs et autres organismes publics	330 000	330 000
Article 35 00 08	Office National des Zones Franches Industrielles	100 000	100 000
Paragraphe 2813	Transferts en capital aux EPAs et autres organismes publics	100 000	100 000
Article 35 00 09	Projet d'Amélioration de la Productivité et de la Compétitivité de la Filière Palmier à Huile	100 000	100 000
Paragraphe 2242	Acquisition, montage et rénovations des installations électriques et des générateurs d'électricité	38 300	38 300
2275	Acquisitions, rénovations, gros entretien de matériel agricole	61 700	61 700
Action 06	DEVELOPPEMENT DES NORMES ALIMENTAIRES ET DE LA SECURITE SANITAIRES DES ALIMENTS	57 000	57 000
Article 33 00 09	DIVISION DU DEVELOPPEMENT DE LA QUALITE	57 000	57 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000	5 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2015

**CHAPITRE 29 - MINISTERE DES MINES, DE L'INDUSTRIE ET DU DEVELOPPEMENT
TECHNOLOGIQUE**

**DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION
(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)**

en milliers de FCFA

IMPUTATION		LIBELLE	AE	CP
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	5 000	5 000
	6172	Indemnités de mission à l'étranger	5 000	5 000
	6268	Primes pour travaux spéciaux	4 000	4 000
	2023	Conception de documents tels que des manuels de procédures	13 000	13 000
	2045	Etudes industrielles	20 000	20 000
	6156	Locations des matériels techniques	5 000	5 000
Action	07	SUIVI ET CONTROLE DES ACTIVITES DU SECTEUR INDUSTRIEL, DES NORMES ET DE QUALITE	235 038	235 038
Article	22 00 22	CENTRE DES ANALYSES, DES ESSAIS ET DE LA METROLOGIE INDUSTRIELLE	47 185	47 185
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000	5 000
	6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	5 000	5 000
	6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	5 000	5 000
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	6 000	6 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	8 000	8 000
	6210	Salaire brut du personnel sous statut général de la fonction publique	5 258	5 258
	6220	Salaire brut du personnel sous statut particulier de la fonction publique	5 927	5 927
	6263	Indemnités spécifiques	2 000	2 000
	6268	Primes pour travaux spéciaux	5 000	5 000
Article	33 00 01	Direction de l'Industrie	86 036	86 036
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000	5 000
	6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	5 000	5 000
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	6 000	6 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	10 000	10 000
	6210	Salaire brut du personnel sous statut général de la fonction publique	18 258	18 258
	6217	Indemnités liées au statut général	5 310	5 310
	6218	Avantages en nature liés à la fonction	5 080	5 080
	6220	Salaire brut du personnel sous statut particulier de la fonction publique	13 927	13 927
	6227	Indemnités liées aux statuts particuliers	5 346	5 346
	6228	Avantages en nature liés à la fonction	1 115	1 115
	6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	5 000	5 000
	6268	Primes pour travaux spéciaux	6 000	6 000
Article	33 00 09	DIVISION DU DEVELOPPEMENT DE LA QUALITE	75 817	75 817
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000	5 000
	6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	5 000	5 000
	6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	5 000	5 000
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	6 000	6 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	8 000	8 000
	6210	Salaire brut du personnel sous statut général de la fonction publique	15 352	15 352

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2015

**CHAPITRE 29 - MINISTERE DES MINES, DE L'INDUSTRIE ET DU DEVELOPPEMENT
TECHNOLOGIQUE**

**DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION
(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)**

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
6217	Indemnités liées au statut général	5 903	5 903
6218	Avantages en nature liés à la fonction	5 378	5 378
6220	Salaire brut du personnel sous statut particulier de la fonction publique	13 570	13 570
6227	Indemnités liées aux statuts particuliers	1 614	1 614
6268	Primes pour travaux spéciaux	5 000	5 000
Article 44 10 103	Service de l'Industrie de l'Adamaoua	3 500	3 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 500	1 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
6175	Fêtes officielles et cérémonies	500	500
Article 44 11 113	Service de l'Industrie du Centre	2 500	2 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
6175	Fêtes officielles et cérémonies	500	500
Article 44 12 123	Service de l'Industrie de l'Est	2 500	2 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
6175	Fêtes officielles et cérémonies	500	500
Article 44 13 133	Service de l'Industrie de l'Extrême Nord	2 500	2 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
6175	Fêtes officielles et cérémonies	500	500
Article 44 14 143	Service de l'Industrie du Littoral	2 500	2 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
6175	Fêtes officielles et cérémonies	500	500
Article 44 15 153	Service de l'Industrie du Nord	2 500	2 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
6175	Fêtes officielles et cérémonies	500	500
Article 44 16 163	Service de l'Industrie du Nord-Ouest	2 500	2 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
6175	Fêtes officielles et cérémonies	500	500
Article 44 17 173	Service de l'Industrie de l'Ouest	2 500	2 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
6175	Fêtes officielles et cérémonies	500	500
Article 44 18 183	Service de l'Industrie du Sud	2 500	2 500

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2015

**CHAPITRE 29 - MINISTERE DES MINES, DE L'INDUSTRIE ET DU DEVELOPPEMENT
TECHNOLOGIQUE**

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION
(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
6175	Fêtes officielles et cérémonies	500	500
Article 44 19 193	Service de l'Industrie du Sud-Ouest	2 500	2 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
6175	Fêtes officielles et cérémonies	500	500

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2015

**CHAPITRE 29 - MINISTERE DES MINES, DE L'INDUSTRIE ET DU DEVELOPPEMENT
TECHNOLOGIQUE**

**DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION
(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)**

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Programme 378	VALORISATION DES INVENTIONS, INNOVATIONS TECHNOLOGIQUES ET ACTIFS DE LA PROPRIETE INDUSTRIELLE	753 870	753 870
Action 01	ELABORATION ET MISE EN ŒUVRE D'UN CADRE STRATEGIQUE ET JURIDIQUE	57 500	57 500
Article 33 00 03	Direction du Développement Technologique et de la Propriété Industrielle	57 500	57 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	15 000	15 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	2 500	2 500
2023	Conception de documents tels que des manuels de procédures	20 000	20 000
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000	5 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	10 000	10 000
6156	Locations des matériels techniques	5 000	5 000
Action 02	PROMOTION DES TECHNOLOGIES ET APPUI AU PROTOTYPAGE	173 000	173 000
Article 33 00 03	Direction du Développement Technologique et de la Propriété Industrielle	173 000	173 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	10 000	10 000
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	5 000	5 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	14 000	14 000
6172	Indemnités de mission à l'étranger	5 000	5 000
6182	Sites web, abonnements et consommations internet	3 000	3 000
2012	Achats de procédés, modèles, dessins	60 000	60 000
2079	Autres études sectorielles	15 000	15 000
2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	30 000	30 000
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	10 000	10 000
6132	Frais de transport des agents en mission à l'étranger	8 000	8 000
6156	Locations des matériels techniques	13 000	13 000
Action 03	PROTECTION ET PROMOTION DES ACTIFS DE LA PROPRIETE INDUSTRIELLE	64 500	64 500
Article 33 00 03	Direction du Développement Technologique et de la Propriété Industrielle	64 500	64 500
Paragraphe 6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	5 000	5 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000
6182	Sites web, abonnements et consommations internet	2 000	2 000
2023	Conception de documents tels que des manuels de procédures	30 000	30 000
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	5 000	5 000
6157	Locations des salles de congrès, de conférences, de séminaires ou de spectacle	7 500	7 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	13 000	13 000
Action 04	APPUI A LA MISE EN PLACE DES PARCS TECHNOLOGIQUES DE REFERENCE (TECHNOPOLES)	396 500	396 500
Article 33 00 03	Direction du Développement Technologique et de la Propriété Industrielle	396 500	396 500
Paragraphe 2079	Autres études sectorielles	385 000	385 000
6156	Locations des matériels techniques	5 000	5 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	6 500	6 500

PROJET**BUDGET DE L'ETAT**

ANNEE 2015

**CHAPITRE 29 - MINISTERE DES MINES, DE L'INDUSTRIE ET DU DEVELOPPEMENT
TECHNOLOGIQUE****DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION**
(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Action 06	MISE EN ŒUVRE DES ACTIVITES DE DEVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE ET DE LA PI	62 370	62 370
Article 33 00 03	Direction du Développement Technologique et de la Propriété Industrielle	62 370	62 370
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000	5 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	5 000	5 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	8 000	8 000
6217	Indemnités liées au statut général	2 927	2 927
6218	Avantages en nature liés à la fonction	2 496	2 496
6220	Salaire brut du personnel sous statut particulier de la fonction publique	5 314	5 314
6227	Indemnités liées aux statuts particuliers	3 650	3 650
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	8 000	8 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	8 000	8 000
6210	Salaire brut du personnel sous statut général de la fonction publique	5 333	5 333
6228	Avantages en nature liés à la fonction	2 650	2 650
6268	Primes pour travaux spéciaux	6 000	6 000
TOTAL GENERAL DU CHAPITRE		9 811 000	9 811 000